

Le journal des



Marchés Publics

Public Contracts Journal

Bulletin d'Annonces des Marchés Publics / Public Contracts Bulletin - Directeur de Publication Joseph NGO

Regulation 2.0
Open Contracting
eJDM
Pridesoft
Mobile
e-CNE
Transparence
e-Regulation
e-Governance



Gratuit sur Google play

SANTE PUBLIQUE

01

BATIMENTS ET TRAVAUX PUBLICS

04

TRANSPORT

01

ADMINISTRATION

14

RURAL

01

ENERGIE

01

CONTACTS AGENCE

B.P: 6604 Yaoundé - Cameroun

Tel : 222 20 18 03 / 222 20 00 08 / 222 20 00 09

Fax : 222 20 60 43 / 222 20 33 26

Mail:infos@armp.cm. Web:www.armp.cm

CONTACTS PRIDESOFT

Tel : 222 20 49 17

Web : pridesoft.armp.cm

Mail : pridesoft@armp.cm

N° 2202

11 Décembre 2020

11 December 2020

5:50 PM/17H:50

à Timbrer

PUBLICITÉ

Service e-JDM

JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE

CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Prestataire

Raison Sociale(*) :

N° Carte Contribuable(*) :

N ° Registre de Commerce(*) :

Statut Juridique(*) : ETS SARL SA

Type Entreprise(*) : TPE PE PME PMI GE

Capital (chiffres en FCFA):

Localisation

Pays : Ville :

Adresse(**) : B.P. :

Tél. (*): Fax :

E-mail(*) :

Site web :

Information sur la Commande Publique

Type Procédure(*) : AOIO AOIR AONO AONR BC DC DP AMI/ASMI GG

Exercice(*) :

Référence(*) :

Maître d'Ouvrage(*) : Autorité Contractante :

Objet(*) :

Montant(en chiffres) (*) :

Date Signature(*) :

Information sur le Paiement

Etablissement Bancaire(*) : Express Union (N° 91190008943026) CC EC-SA (N° 100-017265-314-30) BICEC (N° 97568660005/16)

Banque Atlantique (N° 9510173000510) SCB-CAMEROUN (N° 9000019311691) Paierie Générale

N° Reçu Versement/Virement(*) :

Date de Versement(*) :

Documents Joint à la Demande

Original Reçu Versement/Virement(*) : Oui Non | Copie Carte Contribuable : Oui Non

Copie de la Commande Publique (BCA, AAO) (*) : Oui Non | Copie Registre de Commerce : Oui Non

(*) Champs à remplir obligatoirement.
(**) quartier, rue, etc....



SOMMAIRE

RESUME DES CONSULTATIONS

1	Reference	006bis/AONO/C.KOBDO/CIPM/2020 Lire
	Titre/objet	APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 006 (BIS) /AONO/C.KOBDO/CIPM/2020 DU 26/10/2020 POUR LES TRAVAUX D'ECLAIRAGE PUBLIC DE CERTAINES ARTERESDE LA VILLE DE KOBDOMBO PAR LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION DE 100 LAMPADAIRES SOLAIRES ALL IN ONE
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	07-01-2021

2	Reference	120/AAOIO/MINTP/CIPM-TCRI/2020 DU 03/12/2020 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERTN°120/AAOIO/MINTP/CIPM-TCRI/2020 DU 03/12/2020,EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LA CONCEPTION ET LA RÉALISATION DES TRAVAUX DE RECONSTRUCTION DU PONT DE PALAR SUR LE MAYO KALLIAO ET SES VOIES D'ACCÈS, SITUÉ AU PK 02+523 DU TRONÇON MAROUA-MORA SUR LA ROUTE NATIONALE N°1, DANS LE DÉPARTEMENT DU DIAMARÉ, RÉGION DE L'EXTRÊME-NORD.FINANCEMENT : BIP DU MINTP, EXERCICES 2021 ET SUIVANTS.
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	15-01-2021

3	Reference	15/AONO/CAN1er/CDPM/2020 du 27/11/2020 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°015/AONO/CAN1ER/CDPM/2020 DU 27/11/2020 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DU TRONCON DE LA ROUTE CARREFOUR BOITE DE BOULOGNE - EKANG MBENG - NGALMOA DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE NKONGSAMBA LER, ARRONDISSEMENT DE NKONGSAMBA LER, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL FINANCEMENT : FONDS ROUTIER EXERCICE 2020
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	21-12-2020

4	Reference	116/AONR/ MINTP/CIPM-TERI/2020 DU 26/11/2020 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINTN° 116/AONR/ MINTP/CIPM-TERI/2020 DU 26/11/2020EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LE CONTROLE TECHNIQUE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX D'ENTRETIEN COURANT DE LA ROUTE REVETUE R0902 : CARREFOUR GAKLE (INT N1) – KATOUAL (INT RO903) – GAZAWA- ZAMALAO-ZAMAY-MOKOLO (INT RO901) DANS LE RESEAU NORD, REGION DE L'EXTREME-NORD.FINANCEMENT : BUDGET DU MINTP, EXERCICES 2020 ET SUIVANTS,LIGNE FONDS ROUTIER. LE MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS, MAÎTRE D'OUVRAGE, LANCE POUR LE COMPTE DU MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS UN APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT POUR LA RÉALISATION DE L'OPÉRATION SUS-INDIQUÉE.
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	15-01-2021

5	Reference	05/AC/ARSEL/CIPM/2012 Lire
	Titre/objet	AVIS DECONSULTATION N°05/AC/ARSEL/CIPM/2012 DU 11/12/2020POUR LES PRESTATIONS DE GARDIENNAGE ET SÉCURISATION DU SIÈGE, DES BUREAUX DU PROJET DE L'IMMEUBLE SIÈGE ET DE TROIS RÉSIDENCES DE CERTAINS RESPONSABLES DE L'AGENCE DE RÉGULATION DU SECTEUR DE L'ELECTRICITÉ POUR L'EXERCICE 2021.FINANCEMENT : BUDGET DE L'ARSEL EXERCICE 2021MAÎTRE D'OUVRAGE : LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'ARSEL
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	11-01-2021

RESUME DES CONSULTATIONS

6

Reference [118/ASMI/MINTP/2020 DU 02/12/2020](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS DE SOLlicitation A MANIFESTATION D'INTÉRÊT N° 118/ASMI/MINTP/2020 DU 02/12/2020 POUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DE CERTAINES ROUTES NATIONALES ET REGIONALES REVETUES DU RESEAU ROUTIER NATIONAL, PROGRAMMES 2021, 2022 ET 2023.

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture 30-12-2020

7

Reference [117/ASMI/MINTP/2020 DU 02/12/2020](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS DE SOLlicitation A MANIFESTATION D'INTÉRÊT N° 117/ASMI/MINTP/2020 DU 02/12/2020 POUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DE CERTAINES ROUTES NATIONALES ET REGIONALES EN TERRE DU RESEAU ROUTIER NATIONAL, PROGRAMMES 2021, 2022 ET 2023.

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture 30-12-2020

8

Reference [N° 01/AAMI/CPC/2020](#) [Lire](#)

Titre/objet APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N° 01/AAMI/CPC/2020 DU 09 DECEMBRE 2020 POUR LE PARACHEVEMENT DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN LABORATOIRE AU CENTRE PASTEUR DU CAMEROUN

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture 23-12-2020

9

Reference [14/CM/CAN 1er/SG/ST/2020](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N° 14/CM/CAN 1ER/SG/ST/2020 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES N° 014/AONO/CAN1ER/CDPM/2020 DU 01/09/2020 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PONT DEFINITIF SUR LA RIVIERE CITE VERTE -8 BIS A LA CITE VERTE BLOC 09 DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE NKONGSAMBA 1ER, ARRONDISSEMENT DE NKONGSAMBA 1ER, DEPARILMIN I. DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL,

Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières

Date de cloture N/A

10

Reference [08/C/C.16/5P/2019 DU 14/10/2020](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUÉ N°08/C/C.16/5P/2019 DU 14/10/2020 PORTANT ATTRIBUTION AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 008/AONO/C.16/MINTP/CDPM/2020 DU 22 SEPTEMBRE 2020 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA DELEGATION DEPARTEMENTALE DES TRAVAUX PUBLICS DU MOUNGO, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL,

Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières

Date de cloture N/A

11

Reference [13/CM/CAN 1er/SG/ST/2020](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N° 13/CM/CAN 1ER/SG/ST/2020 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES N° 013/AONO/CAN1ER/CDPM/2020 DU 01/09/2020 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA VOIRIE REVETUE DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE NKONGSAMBA 1ER : TRONCON DE LA ROUTE CARREFOUR JEAN SA'A-CARREFOUR QUARTIER 6 DANS LA COMMUNE DE NKONGSAMBA 1ER, ARRONDISSEMENT DE NKONGSAMBA 1ER, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL,

Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières

Date de cloture N/A



RESUME DES CONSULTATIONS

12

Reference [16/CM/CAN 1er/SG/ST/2020](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N° 16/CM/CAN 1ER/SG/ST/2020 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES N° 16/AONO/CAN1ER/CDPM/2020 DU 01/09/2020 POUR LA MAITRISE D'ŒUVRE DES TRAVAUX DE REHABILITATION DU TRONCON DE LA ROUTE CARREFOUR BOITE DE BOULOGNE - EKANG MBENG - NGALMOA ET DE LA CONSTRUCTION D'UN PONT DEFINITIF SUR LA RIVIERE CITE VERTE -8 BIS A LA CITE VERTE BLOC 09 DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE NKONGSAMBA 1ER, ARRONDISSEMENT DE NKONGSAMBA LER, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL,

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture N/A

13

Reference [035/CUD/SG/DSGP/SDPMAP/2020](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N°035/CUD/SG/DSGP/SDPMAP/2020 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 015/AONO/CUD/CIPM/2020 DU 26 SEPTEMBRE 2020 POUR LES TRAVAUX D'ENTRETIEN DES FEUX TRICOLORES DANS LA VILLE DE DOUALA. FINANCEMENT : BUDGET CUD – EXERCICES 2020

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture N/A

14

Reference [ADDITIF 1 N° 120/AD/MINTP/SG/DCT/CAO/IE2/2020](#) [Lire](#)

Titre/objet ADDITIF 1 N° 120/AD/MINTP/SG/DCT/CAO/IE2/2020 DU 10/12/2020 RELATIF À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 114/AAONO /MINTP/CIPM-TERI/2020 DU 17/11/2020, EN PROCÉDURE D'URGENCE, POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DU PONT DE 12 ML SUR LA RIVIÈRE MEBOLO AU VILLAGE NKAMBA AU PK 68 DE LA ROUTE RÉGIONALE R0111, EBONGO (INTER N 10) – WASSA BABOUTE – EKANG – NLONG – MENGUEME-SI - EKWA (INTER N 10), SECTION EKWA (INTER N 10) – MEBOLA ASSI – MENGUEME SI DANS LE DÉPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU, RÉGION DU CENTRE.FINANCEMENT : BUDGET DU MINTP- LIGNE FONDS ROUTIER-EXERCICES 2020 ET SUIVANTS.

Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières

Date de cloture N/A

15

Reference [1662 C/MINTP/SG/DCT/CAO/IE2/NS/2020](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N° 1662 C/MINTP/SG/DCT/CAO/IE2/NS/2020 DU 27/11/2020 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE LA CONSULTATION SUIVANT AUTORISATION DE GRÉ À GRÉ N° 002774/L/PRC/MINMAP/ SG/ DGMI/DMTR/CEA5/EECA DU 30/06/2020 ET N° 004754/L/PRC/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/EECA DU 08 OCTOBRE 2020 POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN/RÉFECTION DE CERTAINS OUVRAGES D'ART SUR L'ENSEMBLE DU RÉSEAU ROUTIER NATIONAL. (PROGRAMME ANNUEL 2020).FINANCEMENT: BUDGET DU MINTP, LIGNE FONDS ROUTIER, EXERCICES 2020 ET SUIVANTS.

Nature de prestation N/A

Date de cloture N/A

16

Reference [1788/CRP/MINTP/SG/DCT/CAO/IE2/2020](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE RADIO/PRESSE N° 1788/CRP/MINTP/SG/DCT/CAO/IE2/2020 RELATIF À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 114/AAONO /MINTP/CIPM-TERI/2020 DU 17/11/2020, EN PROCÉDURE D'URGENCE, POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DU PONT DE 12 ML SUR LA RIVIÈRE MEBOLO AU VILLAGE NKAMBA AU PK 68 DE LA ROUTE RÉGIONALE R0111, EBONGO (INTER N 10) – WASSA BABOUTE – EKANG – NLONG – MENGUEME-SI - EKWA (INTER N 10), SECTION EKWA (INTER N 10) – MEBOLA ASSI – MENGUEMES SI DANS LE DÉPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU, RÉGION DU CENTRE.FINANCEMENT : BUDGET DU MINTP- LIGNE FONDS ROUTIER-EXERCICES 2020 ET SUIVANTS.

Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières

Date de cloture N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

17	Reference 1768 C/MINTP/SG/DCT/CAO/NS/2020 Lire Titre/objet COMMUNIQUE N° 1768 C/MINTP/SG/DCT/CAO/NS/2020 DU 08/12/2020 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF A LA CONSULTATION DE GRÉ À GRÉ POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE DÉMONTAGE, TRANSFERT ET RECONSTRUCTION DU BAC DE L'ENFANCE À NCHIA-YANG, DANS L'ARRONDISSEMENT DE DEUK, DÉPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, RÉGION DU CENTRE.FINANCEMENT: BUDGET DU MINEPAT, EXERCICES 2020. ET SUIVANTS IMPUTATION : 94 709 05 11 0000 2284. Nature de prestation N/A Date de cloture N/A
-----------	---

18	Reference 035/CUD/SG/DSGP/SDPMAP/2020 Lire Titre/objet COMMUNIQUE N°035/CUD/SG/DSGP/SDPMAP/2020 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 015/AONO/CUD/CIPM/2020 DU 26 SEPTEMBRE 2020 POUR LES TRAVAUX D'ENTRETIEN DES FEUX TRICOLORES DANS LA VILLE DE DOUALA. FINANCEMENT : BUDGET CUD – EXERCICES 2020 Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles Date de cloture N/A
-----------	--

19	Reference 117 D/MINTP/SG/DCT/CAO/IE2/NS/2020 Lire Titre/objet DECISION ? 117 D/MINTP/SG/DCT/CAO/IE2/NS/2020 DU 27/11/2020 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À LA CONSULTATION DE GRÉ À GRÉ SUIVANT AUTORISATION N° 002774/L/PRC/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/CEA5/EECA DU 30/06/2020 ET N° 004754/L/PRC/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/EECA DU 8 OCTOBRE 2020 POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN/RÉFECTION DE CERTAINS OUVRAGES D'ART SUR L'ENSEMBLE DU RÉSEAU ROUTIER NATIONAL. (PROGRAMME ANNUEL 2020).FINANCEMENT: BUDGET DU MINTP-LIGNE FONDS ROUTIER-EXERCICES 2020.ET SUIVANTS. Nature de prestation N/A Date de cloture N/A
-----------	---

20	Reference 008/D/C.16/SP/2019 DU 14/10/2020 Lire Titre/objet DECISION N°008/D/C.16/SP/2019 DU 14/10/2020 PORTANT PUBLICATION DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°008/AONO/C.16/MINTP/CDPM/2020 DU 22 SEPTEMBRE 2020 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA DELEGATION DEPARTEMENTALE DES TRAVAUX PUBLICS DU MOUNGO, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières Date de cloture N/A
-----------	--

21	Reference 13/DM/CAN 1ER/SG/ST/2020 Lire Titre/objet DECISION MUNICIPALE N°13/DM/CAN 1ER/SG/ST/2020 PORTANT ATTRIBUTION POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA VOIRIE REVETUE DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE NKONGSAMBA 1ER : TRONCON DE LA ROUTE CARREFOUR JEAN SA'A-CARREFOUR QUARTIER 6 DANS LA COMMUNE DE NKONGSAMBA 1ER, ARRONDISSEMENT DE NKONGSAMBA 1ER, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières Date de cloture N/A
-----------	---

RESUME DES CONSULTATIONS

22	<p>Reference 14/DM/CAN 1ER/SG/ST/2020 Lire</p> <p>Titre/objet DECISION MUNICIPALE N°14/DM/CAN 1ER/SG/ST/2020 PORTANT ATTRIBUTION POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PONT DEFINITIF SUR LA RIVIERE CITE VERTE -8 BIS A LA CITE VERTE BLOC 09 DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE NKONGSAMBA 1ER, ARRONDISSEMENT DE NKONGSAMBA 1ER, DEPARTEMENT. DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL</p> <p>Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	--

23	<p>Reference 16/DM/CAN 1ER/SG/ST/2020 Lire</p> <p>Titre/objet DECISION MUNICIPALE N°16/DM/CAN 1ER/SG/ST/2020 PORTANT ATTRIBUTION OUR LA MAITRISE D'ŒUVRE DES TRAVAUX DE REHABILITATION DU TRONCON DE LA ROUTE CARREFOUR BOITE DE BOULOGNE - EKANG MBENG - NGALMOA ET DE LA CONSTRUCTION D'UN PONT DEFINITIF SUR LA RIVIERE CITE VERTE -8 BIS A LA CITE VERTE BLOC 09DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE NKONGSAMBA 1ER, ARRONDISSEMENT DE NKONGSAMBA 1ER, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL</p> <p>Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	--

24	<p>Reference 025/D/CUD/SG/DSGP/SDPMAP/2020 Lire</p> <p>Titre/objet DECISION N°025/D/CUD/SG/DSGP/SDPMAP/2020 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 015/AONO/CUD/CIPM/2020 DU 26 SEPTEMBRE 2020 POUR LES TRAVAUX D'ENTRETIEN DES FEUX TRICOLORES DANS LA VILLE DE DOUALA.</p> <p>Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	---

25	<p>Reference 372/D/MINTP/SG/DCT/CAO/NS/2020 Lire</p> <p>Titre/objet DECISION ? 372/D/MINTP/SG/DCT/CAO/NS/2020 DU 08/12/2020 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À LA CONSULTATION DE GRÉ À GRÉ SUIVANT AUTORISATION POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE DÉMONTAGE, TRANSFERT ET RECONSTRUCTION DU BAC DE L'ENFANCE À NCHIA-YANG, DANS L'ARRONDISSEMENT DE DEUK, DÉPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, RÉGION DU CENTRE.FINANCEMENT: BUDGET DU MINEPAT, EXERCICES 2020.ET SUIVANTS. IMPUTATION : 94 709 05 11 0000 2284.</p> <p>Nature de prestation N/A</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	--

26	<p>Reference 15/DM/CAN 1ER/SG/ST/2020 Lire</p> <p>Titre/objet DECISION MUNICIPALE N°15/DM/CAN 1ER/SG/ST/2020 DECLARANT INFRUCTUEUX L'APPEL D'OFFRES N°015/AONO/CAN LER/CDPM/2020 DU 01/09/2020 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DU TRONCON DE LA ROUTE CARREFOUR BOITE DE BOULOGNE EKANG MBENG - NGALMOA DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE NKONGSAMBA L'ARRONDISSEMENT DE NKONGSAMBA LER, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL</p> <p>Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	--

COMMUNE DE KOBDOMBO

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 006 (BIS) /AONO/C.KOBDO/CIPM/2020 DU 26/10/2020 POUR LES TRAVAUX D'ÉCLAIRAGE PUBLIC DE CERTAINES ARTERESDE LA VILLE DE KOBDOMBO PAR LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION DE 100 LAMPADAIRES SOLAIRES ALL IN ONE

FINANCEMENT

FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE (FEICOM) , BUDGET AUTONOME (BA)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de la réalisation des projets inscrits dans le plan communal de développement, le **Maire de la Commune de KOBDOMBO** lance pour le compte de sa Municipalité, un appel d'offres National Ouvert pour la réalisation des opérations sus-indiquées.

Le présent appel d'offres fait suite à l'accord de financement obtenu du FEICOM par lettre du Directeur Général du FEICOM N° 4337 du 26 juin 2020 informant le Maire du financement de la fourniture et pose de 100 lampadaires solaires dans sa Commune.

L'objectif général de ce projet est de réduire l'insécurité dans certaines rues de la ville de KOBDOMBO, dans les zones de concentration des activités et améliorer l'attractivité de la ville. Les objectifs spécifiques de ce projet sont les suivants :

- Améliorer les revenus des populations vivant dans les quartiers précaires grâce au développement des activités économiques nocturnes ;
- Améliorer la cohésion sociale dans les quartiers précaires grâce au contrôle communautaire des points d'éclairage public solaire installés dans leur quartier ;
- Améliorer la capacité d'éclairage public de la Commune à la gestion et l'exploitation de ce type d'équipement ;
- Réduire les factures d'éclairage public de la Commune, tout en améliorant l'attractivité de sa ville.

2. Consistance des prestations

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres ont pour objectif la fourniture de 100 lampadaires solaires ALL IN ONE et comprennent tous les corps d'état prévus au cadre du devis quantitatif et estimatif notamment :

- La réalisation de l'ensemble des travaux de génie civil (fouilles, massifs de fondation des candélabres, remblais, remise en état des sites) ;
- La fourniture et la pose de 100 candélabres disposant de la technologie ALL IN ONE en acier galvanisé de 6–8m de hauteur (cylindre conique) pour les chaussées de plus de 7m

de largeur et 5 à 6 m de hauteur pour les chaussées de moins de 7 m de largeur devant porter les éléments suivant :

- Le panneau solaire monocristallin ou polycristallin de 90w/17,7v ou 60w/12v;
 - La batterie cylindrique 26650 de type LiFePo4 de capacité 54Ah/12,8v ou 33Ah/12,8v y compris coffret étanche ;
 - Le détecteur infrarouge (option micro-onde) et /ou programmation horaire ;
 - Le luminaire LED (60W / 40W) de dimensions en mm: 1270x420x148 / 1114x350x90 ;
 - Le régulateur chargeur solaire et driver de LED
- La formation des agents chargés de la maintenance des équipements ; Le tableau ci-après récapitule les caractéristiques des éléments :

L'attention du soumissionnaire est attirée sur le fait qu'un certain nombre de conditions devront être assurées pendant une période longue après réception des ouvrages, conditions qui feront l'objet d'un certificat de garantie des performances du matériel et qui devra être remis par l'entrepreneur lors de la réception technique provisoire (cf CCTP).

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de la présente prestation est de **Cent quarante millions (140 000 000) francs CFA TTC.**

4. Allotissement

Les travaux seront en lot unique. L'attribution du lot est conditionnée par la qualification particulière notamment sur le plan financier et sur le plan technique (matériel et personnels dont il dispose à affecter au projet).

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toutes les entreprises installées au Cameroun, justifiant de bonnes aptitudes en matière de travaux d'éclairage public par énergie solaire.

6. Financement

Les travaux objets du présent Appel d'Offres sont financés par les ressources FEICOM/COMMUNE DE KOBDOMBO de l'exercice 2020 de la République du Cameroun.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Commune de KOBDOMBO.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu au Secrétariat Général de la COMMUNE DE KOBDOMBO, tél. : 677.76.64.15; dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **Cent cinquante mille (150 000) FCFA** payable à la recette municipale de la COMMUNE DE KOBDOMBO, représentant les frais d'acquisition du Dossier. La quittance devra préciser le numéro de l'Avis d'Appel d'Offres. Lors du retrait du dossier, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète : Boite Postale, Téléphone, Fax, E-mail.

9. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et (06) copies marqués comme telles, devront être déposées au Secrétariat de la Commission Interne de passation des Marchés Publics de la Commune de KOBDOMBO, au plus tard le 07/01/2021 à 11 heures précises, heure locale et devront porter la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL N° 006 (bis) /AONO/C.KOBDO/CIPM/2020 DU 26/10/2020 POUR LES TRAVAUX D'ECLAIRAGE PUBLIC DE CERTAINES ARTERES DE LA VILLE DE KOBDOMBO PAR LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION DE 100 LAMPADAIRES SOLAIRES ALL IN ONE.

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».

10. Delai de Livraison

La durée maximale d'exécution des travaux est de six (06) mois.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de **deux millions huit cent mille (2 800 000) FCFA** valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de (03) mois précédant la date de dépôt des offres. Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances, une compagnie d'assurance agréée ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'offre.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps.

L'ouverture des offres administratives, les offres techniques et des offres financières aura lieu le 07/11/2021 à 12 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés de KOBDOMBO, dans la salle de réunion de l'Hôtel de ville.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne dûment mandatée de leur choix, ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

Les critères éliminatoires ont pour objet d'identifier et de rejeter les offres incomplètes ou non conformes pour l'essentiel aux conditions fixées dans le Dossier d'Appel d'Offres relatives notamment à la recevabilité des pièces administratives et à la qualification des candidats. Ces critères sont les suivants :

L'évaluation des offres se fera en trois (03) étapes :

- 1^{ère} étape : Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire.
- 2^e étape : Évaluation technique des offres administrativement conformes.
- 3^e étape : Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes.

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :

Principaux critères éliminatoires

1- Critères éliminatoires

1.1- Pièces administratives

- a) Absence de la caution de soumission
- b) Dossier incomplet ou pièces non conformes, à régulariser sous 48 heures;
- c) Pièce falsifiée (la CDPM et l'Autorité Contractante se réservent le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux).

1.2 - Offre technique

- a) Fausse déclaration, documents falsifiés ou scannés ;
- b) Non satisfaction, au moins, de 70% des critères essentiels.
- c) Absence dans l'offre technique d'une rubrique « méthodologie d'exécution, organisation et planning des prestations »

1.3 :Offrefinancière

- a) Offrefinancière incomplète ;
- b) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
- c) Absence d'un sous-détail de prix.

Les principaux critères de qualification (critères essentiels)

L'évaluation des offres techniques sera faite suivant le système binaire (oui/non) sur la base des critères essentiels de qualification ci-dessous :

N°	Activité	Appréciation Oui/Non
A)	Personnel d'encadrement (référence, qualification, attestation de disponibilité, CNI légalisée et CV)	
B)	Les références de l'entreprise	
C)	La disponibilité du matériel et des équipements essentiels	
D)	Délai d'exécution	
E)	Proposition technique et note méthodologique	

15. Attribution

L'autorité contractante attribuera le marché au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins disante et remplissant les capacités financières, techniques et administratives requises résultant des critères dits essentiels ou ceux éliminatoires.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 30 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès du Secrétaire Général de la COMMUNE DE KOBDOMBOTel : 677.76.64.15.

Toute tentative de corruption avérée ou fais de mauvaises pratiques devra être signalée par écrit et messagerie téléphonique au Président de la Commission Nationale Anti-Corruption (CONAC) au numéro 1517.

YAOUNDE le 10 Décembre 2020

Le MAIRE

ZE BIWOLE CAULIN

MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS

AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°120/AAOIO/MINTP/CIPM-TCRI/2020 DU 03/12/2020, EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LA CONCEPTION ET LA RÉALISATION DES TRAVAUX DE RECONSTRUCTION DU PONT DE PALAR SUR LE MAYO KALLIAO ET SES VOIES D'ACCÈS, SITUÉ AU PK 02+523 DU TRONÇON MAROUA-MORA SUR LA ROUTE NATIONALE N°1, DANS LE DÉPARTEMENT DU DIAMARÉ, RÉGION DE L'EXTRÊME-NORD. FINANCEMENT : BIP DU MINTP, EXERCICES 2021 ET SUIVANTS.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Ministre des Travaux Publics, Maître d'Ouvrage, lance pour le compte du Gouvernement Camerounais un Appel d'Offres International Ouvert pour la conception et la réalisation des travaux de reconstruction du pont de Palar sur le Mayo Kalliao et ses voies d'accès, situé au PK 02+523 du tronçon Maroua-Mora sur la route nationale N°1, dans le Département du Diamaré, Région de l'Extrême-Nord.

2. Consistance des prestations

Les prestations comportent deux phases :

I - Phase 1: Etudes

Il s'agira au cours de cette phase, de mener les études en vue de reconstruire l'ouvrage. A titre indicatif et non limitatif, les documents ci-après devront être produits :

- Des Rapports topographique et bathymétrique;
- Un Rapport des études géotechniques ;
- Un Rapport hydrologique et hydraulique ;
- Un Rapport des études d'assainissement ;
- Un Rapport sur la signalisation et les équipements ;
- Un Rapport sur les Études d'Ouvrage d'art ;
- Un Rapport sur les Etudes d'Identification des réseaux à déplacer ;
- Un Rapport d'Etudes d'Impact Environnemental et Social ;
- Les plans à une échelle adéquate de l'ouvrage.

II - Phase 2 : Travaux:

Il s'agira ici d'exécuter les travaux de construction des ouvrages découlant des quantités validées par le Maître d'Ouvrage à l'issue de la phase 1.

Les composantes principales de ce projet sont :

- l'installation de chantier;
- les travaux préparatoires;
- l'exécution d'une chaussée (fondation, base, revêtement);
- la construction d'un pont (70 ml environ), type Bipoutre mixte acier-béton et ses voies d'accès (2,00 km environ) ;
- l'assainissement et drainage (buses BA, fossés, caniveaux bétonnés),
- la réalisation des équipements et la signalisation verticale et horizontale;
- les interventions sur les réseaux,
- les travaux d'éclairage public,
- l'aménagement des carrefours.

Ces travaux sont amplement définis dans le CCTP.

3. Allotissement

Les travaux sont constitués en un (01) lot unique.

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions aux entreprises ou Groupement d'Entreprises de Bâtiments et Travaux Publics de droit camerounais ou étranger.

5. Financement

Les travaux objet, du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public du Ministère des Travaux Publics, Exercices 2021 et suivants, pour le coût prévisionnel de **quatre milliards cinq cent sept millions quatre cent vingt-six mille deux cent treize (4 507 426 213) de Francs CFA Toutes Taxes Comprises.**

6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Direction des Contrats, Cellule des Appels d'Offres, située au 2^{ème} étage du nouveau bâtiment R+3 abritant certains Services Centraux du Ministère des Travaux Publics, logé dans l'enceinte de la Délégation Régionale des Travaux Publics du Centre, porte 210.

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables à la Direction des Contrats, Cellule des Appels d'Offres, située au 2^{ème} étage du nouveau bâtiment R+3 abritant certains Services Centraux du Ministère des Travaux Publics, logé dans l'enceinte de la Délégation Régionale des Travaux Publics du Centre, porte 210, sur présentation d'une quittance de versement au Trésor Public d'une somme non remboursable de cinq cent mille (500 000) Francs CFA au titre des frais d'achat du dossier.

Cette quittance devra identifier l'acheteur comme représentant l'Entreprise désireuse de participer à l'Appel d'Offres.

Lors du retrait dudit DAO, les soumissionnaires devront se faire enregistrer au Secrétariat du Service des Appels d'Offres du MINTP, en indiquant leur adresse complète (B.P, N° téléphone, fax, E-mail ...).

8. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra être déposée contre récépissé, sous plis fermés, à la Direction des Contrats, Cellule des Appels d'Offres, située au 2^{ème} étage du nouveau bâtiment R+3 abritant certains Services Centraux du Ministère des Travaux Publics, logé dans l'enceinte de la Délégation Régionale des Travaux Publics du Centre, porte 210, au plus tard le 15/01/2021 à 11 heures. Elle devra porter la mention :

“ APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT
N°120/AOIO/MINTP/CIPM-TCRI/2020 DU 03/12/2020,
en procédure d'urgence pour la conception et la réalisation des travaux de reconstruction du pont de Palar sur le Mayo Kalliao et ses voies d'accès, situé au PK 02+523 du tronçon Maroua-Mora sur la route nationale N°1, dans le Département du Diamaré, Région de l'Extrême-Nord.
Financement : BIP du MINTP, exercices 2021 et suivants.
A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ”

Les offres parvenues après la date et heure limites de dépôt ne seront pas reçues.

9. Delai de Livraison

Le délai global d'exécution du marché est de seize (16) mois, dont quatre (04) mois pour les études (phase 1) et douze (12) mois pour les travaux (phase 2). Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

L'exécution de la phase 2 ne sera engagée qu'après validation (par la commission de suivi et de recette technique des prestations de la phase 1) des documents demandés à la phase 1 et sur ordre de service du Maître d'Ouvrage.

10. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement provisoire (garantie de soumission) établi selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres par une banque ou compagnie d'assurance agréée et habilitée par le Ministre en charge des Finances à émettre les cautions dans le cadre des Marchés Publics et d'un montant égal à quatre-vingt-dix millions (90.000.000) de Francs CFA.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office dès publication de la Décision d'attribution pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est adjudicataire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif. Les chèques bancaires même certifiés ne seront pas acceptés en lieu et place du cautionnement provisoire.

11. Recevabilité des Offres

Les offres parvenues après la date et l'heure de dépôt des offres ou celles ne respectant pas le mode de séparation du dossier administratif, des offres technique et financière seront irrecevables.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission établie selon le modèle proposé dans le DAO et délivrée par une banque ou compagnie d'assurance agréée et habilitée par le Ministre en charge des Finances à émettre les cautions dans le cadre des Marchés Publics, valable pendant trente (30) jours au-delà du délai de validité des offres.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Ces pièces administratives ont une durée de validité de trois (03) mois, cette date limite de validité des pièces administratives doit être postérieure à la date de lancement de l'Appel d'Offres.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des enveloppes A, B, C contenant les pièces administratives, les offres technique et financière aura lieu le 15/01/2021 à 12 heures précises dans la salle de réunion de la Commission Interne de Passation des Marchés des Travaux de Construction et de Réhabilitation des Infrastructures auprès du Ministère des Travaux Publics, siégeant à la salle de réunion de la Direction de la Construction sise dans l'enceinte de la Délégation Régionale des Travaux Publics du Centre à Yaoundé.

Les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne dûment mandatée (même en cas de groupement) de leur choix, ayant une parfaite connaissance du dossier.

La Commission Interne de Passation des Marchés des Travaux de Construction et de Réhabilitation des Infrastructures établira séance tenante un procès-verbal d'ouverture des plis qui mentionne la composition des offres.

13. Critères d'évaluation

14.1. Critères éliminatoires

Pièces administratives :

- a) Absence de la caution de soumission à l'ouverture ;
- b) Absence après un délai de 48 heures après l'ouverture, d'au moins une des pièces du dossier administratif à l'exception de la caution de soumission ;
- c) Non-conformité après un délai de 48 heures après l'ouverture, d'au moins une des pièces du dossier administratif ;
- d) Fausse déclaration, pièce falsifiée ou non authentique,

Offre technique :

- a) Fausse déclaration, documents falsifiés ;
- b) Absence de la note méthodologique (organisation, méthodologie et planning) ;
- c) Absence de la déclaration sur l'honneur attestant que le soumissionnaire n'a pas abandonné un marché au cours des trois dernières années, et qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises défailtantes établie par le MINMAP ;
- d) Absence d'un engagement sur l'honneur certifiant que le soumissionnaire recrutera pour la phase 1 (phase étude) et par voie de sous-traitance, un Bureau d'Etudes Techniques agréé et ayant une expérience avérée dans le domaine de la réalisation des études techniques en vue de la construction des ouvrages d'art ;
- e) Non justification de la possession en propre du matériel minimum suivant :
 - au moins 04 camions benne d'au moins 10 Tonnes de charge utile chacun ;
 - au moins 01 grue roulante ;
 - au moins 01 pelle excavatrice ;
- f) Absence d'un directeur des travaux remplissant les conditions de qualification et d'expérience spécifiques demandées dans le RPAO ;
- g) N'avoir pas au moins trois (03) experts de nationalité camerounaise parmi le personnel clé (Conducteurs des Travaux, Chefs chantier, Responsable échafaudage, Chef matériel et engins, Responsable Hygiène Sécurité et Environnement, Topographe, Expert géotechnicien, Hydrologue/Hydraulicien, Responsable administratif et financier) ;
- h) Absence d'une capacité de financement ou d'une ligne de crédit d'au moins un milliard cinq cent millions (1 500 000 000) de FCFA délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministre en charge des Finances ;
- i) Utilisation d'un agent public sans justificatif de sa libération de la fonction publique;
- j) N'avoir pas satisfait les cinq (05) critères essentiels ;

Offre financière :

- a) Offre financière incomplète pour absence de l'une des pièces suivantes : la Soumission timbrée et datée ; le Bordereau des Prix Unitaires (BPU) ; Devis Quantitatif et Estimatif (DQE) et les Sous-détails des Prix Unitaires (SDPU) ;
- b) Absence dans le BPU, le DQE et les SDPU d'un prix unitaire quantifié.

14.2. Critères essentiels

Les offres techniques seront notées en fonction des 5 critères essentiels ci-après :

- 1) Présentation de l'offre ;
- 2) Références du soumissionnaire ;
- 3) Personnel ;
- 4) Matériel ;
- 5) Visite du site.

Le soumissionnaire doit satisfaire tous les critères essentiels ci-dessus.

14. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins disante et remplissant les critères administratifs, techniques et financiers requis.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant cent vingt (120) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus à la Direction des Contrats, Cellule des Appels d'Offres, située au 2^{ème} étage du nouveau bâtiment R+3 abritant certains Services Centraux du Ministère des Travaux Publics, logé dans l'enceinte de la Délégation Régionale des Travaux Publics du Centre, porte 210, ou à la Division des Ouvrages d'Art du Ministère des Travaux Publics, Tel : (237) 222 22 06 54 sis à la Délégation Régionale des Travaux Publics du Centre, Bâtiment BAD/BM.

Lutte contre la corruption

Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48.

YAOUNDE le 3 Décembre 2020

Le *MINISTRE*

NGANOU DJOUMESSI Emmanuel

COMMUNE DE NKONGSAMBA 1ER

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°015/AONO/CAN1ER/CDPM/2020 DU 27/11/2020 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DU
TRONCON DE LA ROUTE CARREFOUR BOITE DE BOULOGNE - EKANG MBENG - NGALMOA DANS LA
COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE NKONGSAMBA LER, ARRONDISSEMENT DE NKONGSAMBA LER,
DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL FINANCEMENT : FONDS ROUTIER EXERCICE 2020**

**FINANCEMENT
FONDS ROUTIER (FR)**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune d'Arrondissement de Nkongsamba 1er Autorité Contractante, lance pour le compte de la Commune d'Arrondissement de Nkongsamba 1er un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence **POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DU TRONCON DE LA ROUTE CARREFOUR BOITE DE BOULOGNE - EKANG MBENG - NGALMOA DANS LA COMMUNE DE NKONGSAMBA 1er, ARRONDISSEMENT DE NKONGSAMBA 1er,**

2. Consistance des prestations

Les travaux, objets du présent Appel d'Offres comprennent **LES TRAVAUX DE REHABILITATION DU TRONCON DE LA ROUTE CARREFOUR BOITE DE BOULOGNE—EKANG MBENG—NGALMOA DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE NKONGSAMBA 1er**

Lot	Nature de la prestation	Localité	Arrondissement	Administration bénéficiaire
Unique	TRAVAUX DE REHABILITATION DU TRONCON DE LA ROUTE CARREFOUR BOITE DE BOULOGNE - EKANG MBENG - NGALMOA DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE NKONGSAMBA 1er	EKANG MBENG-NGALMOA	Nkongsamba 1er	Commune d'Arrondissement de Nkongsamba 1er

Les travaux comprennent :

- INSTALLATION ;
- NETTOYAGE ET TERRASSEMENT ;
- ASSAINISSEMENT ET DRAINAGE ;
- OUVRAGE D'ART ;
- SIGNALISATION ET EQUIPEMENT DE SECURITE ;
- DIVERS.

3. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toute Entreprise de droit Camerounais, justifiant des capacités administratives, techniques et financières requises pour la bonne réalisation des travaux qui en constituent l'objet.

4. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget l'Exercice 2020 du Fonds Routier suivant le tableau ci-après :

Lot	Nature de la Prestation	Montant Prévisionnel TTC	Imputation Budgétaire
-----	-------------------------	--------------------------	-----------------------

Unique	TRAVAUX DE REHABILITATION DU TRONCON DE LA ROUTE CARREFOUR BOITE DE BOULOGNE - EKANG MBENG - NGALMOA DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE NKONGSAMBA 1er	164 994 938 (Cent Soixante-Quatre Millions Neuf Cent Quatre-Vingt-Quatorze Mille Neuf Cent Trente-Huit) F.CFA	Fonds Routier
--------	---	---	---------------

5. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, le dossier d'appel d'offres peut être consulté aux heures ouvrables, dans les Services Techniques

6. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables à la commune de Nkongsamba 1er, dès Publication du présent avis de la commune d'Arrondissement de Nkongsamba 1er, d'une somme non remboursable de **Deux Cent mille mille (200 000) Francs CFA**. Sous peine de rejet, la quittance devra préciser clairement le numéro de l'Avis d'Appel d'Offres et ne devra comporter aucune autre mention. Lors du retrait du DAO, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète : Boite Postale, Téléphone

7. Remises des offres

Chaque offre rédigée en Français ou en Anglais, en Sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées correspondantes, pliées et scellées, à l'adresse indiquée ci-dessus, au plus tard **le 21/12/2020, à 12 heures** (heure locale).

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°015/AONO/CAN1er/CDPM/2020 du 01/12/2020
CARREFOUR BOITE DE BOULOGNE - EKANG MBENG - NGALMOA DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE NKONGSAMBA 1er, REGION DU LITTORAL

Financement : FONDS ROUTIER Exercice 2020
A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT

8. Delai de Livraison

La durée maximale d'exécution prévue par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de **06 (six) mois** à compter de la date de démarrage des travaux, à l'ordre de service **de commencer les travaux**.

9. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre obligatoirement à ses pièces administratives, une Caution de soumission établie par un tiers agréé par le Maître d'Ouvrage, d'un montant de **3 300 000 (Trois Millions Trois Cent Mille Francs CFA)**. A défaut de cette caution de soumission et conformément à l'arrêté N° 093/CAB/PM du 05 Novembre 2002 fixant les montants des cautions de soumission, les dirigeants nationaux peuvent produire une hypothèque légale.

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copie certifiées conformes. Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement avoir été établies postérieurement à la date de lancement de l'Appel d'Offres.

10. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces des Offres Administratives, Techniques et Financières aura lieu le **21/12/2020 à 12 heures** au **Marchés (CDPM) du Mounjo, dans la salle de conférence de la Préfecture de Nkongsamba**.

Chaque soumissionnaire peut assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de son choix dûment mandatée.

11. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires :

- a) Absence de la caution de soumission ;
- b) Absence après un délai de 48 heures après le dépôt des offres, d'au moins une des pièces du dossier administratif à l'exception de la caution ;
- c) Non-conformité après un délai de 48 heures après le dépôt des offres, d'au moins une des pièces du dossier administratif ;
- d) Fausse déclaration, ou pièce falsifiée quel que soit le Dossier. À cet effet, l'Autorité Contractante et la CDPM se réservent le droit de déclarer l'offre non conforme ;
- e) Non acceptation des clauses du marché (CCAP et CCTP non paraphés à chaque page, non signés et non datés à la fin) ;
- f) Offre Technique incomplète pour absence de :

- Rapport de visite de lieux ;
- La déclaration sur l'honneur attestant que le soumissionnaire n'a pas abandonné un marché au cours des trois dernières années ;
- Un Conducteur de travaux ayant la qualification exigée dans le dossier d'Appel d'Offres ;

g) Non existence dans l'offre technique de la rubrique « organisation, méthodologie et planning » ;

h) Omission d'un prix unitaire quantifié dans le BPU et le DQE ;

i) Offre Financière incomplète pour absence de l'une des pièces suivantes :

- Une soumission ;
- Le bordereau des prix unitaires (BPU) suivant le modèle avec indication des prix hors TVA en chiffres et en lettres, rempli ;
- Le détail quantitatif et estimatif (DQE) ;
- Le sous-détail des prix unitaires ;

j) Non obtention d'au moins 23 Oui /28 soit au moins 80% des critères essentiels.

Critères Essentiels :

- i) Références de l'Entreprise ;
- ii) Disponibilité du matériel et des équipements essentiels ;
- iii) Expérience du personnel d'encadrement ;
- iv) Méthodologie et Planning d'Exécution ;

Chaque offre pour être déclarée conforme techniquement doit avoir satisfait à tous les critères éliminatoires et obtenu au moins 23 Oui /28 soit au moins 80% des critères essentiels conformément à la Grille de notation des Offres techniques.

12. Attribution

Le Maire de la Commune d'arrondissement de Nkongsamba 1er, Autorité Contractante, attribuera la Lettre Commande au soumissionnaire dont l'offre est la plus anormalement basse) après vérification et correction uniquement de ses prix et jugée substantiellement conforme à l'ensemble des clauses du marché.

13. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une durée de 90 jours à compter de la date fixée pour la remise de l'offre.

14. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Commune de Nkongsamba Ier.

Additif à l'Avis de consultation

Le Maître d'Ouvrage ou l'Autorité Contractante se réserve le droit d'annuler ou de modifier la présente Demande de Cotat soumissionnaire relevant un manquement au dossier de Demande de Cotation.

Numéros verts :

Dans le cadre de l'amélioration de la gouvernance dans le Système des Marchés Publics au Cameroun, des numéros verts (Ap

Il s'agit en effet de dénoncer tout acte de corruption en appelant ou en envoyant gratuitement un SMS à l'un des numéros ci-ap

MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 116/AONR/ MINTP/CIPM-TERI/2020 DU 26/11/2020 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LE CONTROLE TECHNIQUE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX D'ENTRETIEN COURANT DE LA ROUTE REVETUE R0902 : CARREFOUR GAKLE (INT N1) – KATOUAL (INT RO903) – GAZAWA- ZAMALAO- ZAMAY-MOKOLO (INT RO901) DANS LE RESEAU NORD, REGION DE L'EXTREME-NORD. FINANCEMENT : BUDGET DU MINTP, EXERCICES 2020 ET SUIVANTS, LIGNE FONDS ROUTIER. LE MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS, MAÎTRE D'OUVRAGE, LANCE POUR LE COMPTE DU MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS UN APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT POUR LA RÉALISATION DE L'OPÉRATION SUS-INDIQUÉE.

FINANCEMENT
 BUDGET AUTONOME (BA)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le présent Appel d'Offres a pour objet le contrôle technique et la surveillance des travaux d'entretien courant de la route revêtue R0902 : Carrefour Gakle (Int N1) – Katoual (Int Ro903) – Gazawa- Zamalao- Zamay-Mokolo (Int RO901) dans le réseau Nord, région de l'Extrême-Nord.

2. Consistance des prestations

Les prestations à exécuter dans le cadre du contrat consisteront à :

- Surveiller l'exécution des travaux ;
- Assurer le contrôle technique et géotechnique de la mise en œuvre des travaux ;
- Proposer à la signature du Chef de Service du marché des ordres de services nécessaires à la bonne exécution des travaux ;
- Veiller à l'assurance de la qualité et à l'application des mesures de protection de l'environnement ;
- Veiller à l'établissement des plans de récolement.

3. Allotissement

Les prestations à réaliser portent sur un(01) lot comme l'indique le tableau ci-après

N° des lots	Région	Tronçons à contrôler	Base de la Mission	Longueurs Estimées (km)	Délai (mois)	Budgets Prévisionnels totaux TTC	Type d'intervention

Lot 1	Extrême- Nord	Carrefour Gakle (Int N1) – Katoual (Int Ro903) – Gazawa- Zamalao- Zamay- Mokolo (Int RO901)	Gazawa	66,36	13	58 636 204	Contrôle technique et surveillance des travaux d'entretien courant
-------	------------------	---	--------	-------	----	------------	---

4. Participation et origine

La participation est ouverte à égalité de conditions aux Bureaux d'études techniques et groupements de Bureaux d'études techniques ci-après, retenus pour la composante 1 de l'Avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt 39/ASMI/MINTP/DCT/CAO/IE1 du 09/03/2020 pour le contrôle technique et la surveillance des travaux d'entretien, de réfection ou de réhabilitation des routes revêtues ou en terre au Cameroun :

N°	CONSULTANT	ADRESSES	Téléphones/Fax
1	BEC LA ROUTIERE	B.P. : 13 704 Ydé	Tél. : 222 22 35 64
2	GROUPEMENT SINEGEO/AMA INFRASTRUCTURES	B.P. : 14 136 Ydé	Tél. : 671 28 0919/ 661 11 16 00
3	CERBAT	B.P. : 13 258 Ydé	Tél. : 222 31 37 12/ 699 96 56 59
4	MAD CONSULTING	Tél. : 696 113 329/ 656 228 770	Tél. : 696 11 33 29/ 656 22 87 70
5	DM CONSULTING	B.P. : 5 814 Ydé	Tél. : 699 91 62 86/ 699 08 04 44
6	SOREPS	B.P. : 13 438 Ydé	Tél. : 222 21 90 97/ 242 03 45 14
7	ETS FAYA SUPPLIES & SERVICES	Tél. : 698 832 840	Tél. : 698 53 28 40
8	PRISMA SARL	B.P. : 15 553 Ydé	Tél. 222 23 25 99/ 693 04 00 56
9	COMPETING	B.P. : 7214 Ydé	Tél. : 222 21 59 88/ 699 50 11 77
10	ETS WISE CONSULTANTS	B.P. : 7 246 Ydé	Tél. : 679 13 37 80
11	ETS MUSTARD SEED	B.P. : 30 951 Ydé	Tél. : 675 50 77 95
12	DIDON CONSEILS	B.P. : 30 011 Ydé	Tél. 222 20 69 09

N.B : Les candidats de cette liste restreinte ne peuvent pas s'associer en groupement.

5. Financement

Les prestations objet du présent appel d'offres sont financées par le Budget du MINTP, Exercices 2020 et suivants, Ligne Fonds Routier, pour un montant de cinquante huit millions six cent trente six mille deux cent quatre (58 636 204) francs CFA Toutes Taxes Comprises et réparties en deux (02) phases suivant la répartition ci-après :

N° des lots	Tronçons	Budgets Prévisionnels TTC		Budgets
		Phase 1 (en 2020)	Phase 2 (2021 et suivants)	Prévisionnels totaux TTC
Lot 1	Carrefour Gakle (Int N1) – Katoual (Int Ro903) – Gazawa- Zamalao- Zamay-Mokolo (Int Ro901)	20 000 000	38 636 204	58 636 204

6. Consultation du Dossier

Le dossier physique peut être consulté aux heures ouvrables auprès des services du Maître d'Ouvrage, Direction des Contrats, Cellule des Appels d'Offres, située au 2^{ème} étage du nouveau bâtiment R+3 abritant certains Services Centraux du Ministère des Travaux Publics, logé dans l'enceinte de la Délégation Régionale des Travaux Publics du Centre, porte 206 et la version électronique sur la plateforme COLEPS aux adresses <http://www.marchespublics.cm> et <http://www.publiccontracts.cm> dès publication du présent avis.

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres pourra être obtenu dans les services du Maître d'Ouvrage, notamment à Direction des Contrats du Ministère des Travaux Publics à Yaoundé, Cellule des Appels d'Offres, située au 2^{ème} étage du nouveau bâtiment R+3 abritant certains Services Centraux du Ministère des Travaux Publics, logé dans l'enceinte de la Délégation Régionale des Travaux Publics du Centre, porte 206, sur présentation d'une quittance de versement au Trésor Public d'une somme non remboursable au titre des frais d'achat du dossier de quatre-vingt mille (80 000) Francs CFA.

Cette quittance devra identifier le payeur comme représentant du Bureau d'Etudes Techniques ou du groupement de Bureau d'Etudes Techniques désireux de participer à l'Appel d'Offres

Il est également possible d'obtenir le DAO par téléchargement gratuit sur la plateforme COLEPS disponible aux adresses sus indiquées pour la version électronique. Toutefois, la soumission en ligne est conditionnée par le paiement des frais d'achat du DAO.

8. Remises des offres

-Pour la soumission Hors ligne :

Les documents constituant l'offre seront réparties en trois volumes ci-après, placés sous triple enveloppe dont :

L'enveloppe A contenant les Pièces administratives (volume 1) et l'Offre technique (Volume 2), dont un (01) original et six (06) copies pour chaque dossier ;

L'enveloppe B contenant l'Offre financière (Volume 3), dont un (01) original et Cinq (05) copies ;

Ø L'enveloppe C contenant une copie supplémentaire de l'Offre financière (offre témoins scellé) qui sera transmise à l'organisme chargé de la régulation des marchés publics pour conservation conformément à l'article 92 alinéa 8, du décret 2018/366 du 20 juin 2018 portant code des marchés publics.

N.B.: Cette enveloppe C contenant une copie de l'offre financière, rédigée en français ou en anglais devra porter la mention

APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT

N°_116/AONR/MINTP/CIPM-TERI/2020 DU 26/11/2020_

EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LE CONTROLE TECHNIQUE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX



D'ENTRETIEN COURANT DE LA ROUTE REVETUE R0902 : CARREFOUR GAKLE (Int N1) – KATOUAL (Int RO903) – GAZAWA- ZAMALAO- ZAMAY-MOKOLO (Int RO901) DANS LE RESEAU NORD, REGION DE L'EXTREME-NORD.
FINANCEMENT : BUDGET DU MINTP, EXERCICES 2020 ET SUIVANTS,
LIGNE FONDS ROUTIER

COPIE TEMOIN DE L'OFFRE FINANCIERE, A NE PAS OUVRIR ET A TRANSMETTRE A L'ARMP POUR CONSERVATION».

Toutes les pièces constitutives des offres (Enveloppes A, B et C), seront placées dans une grande enveloppe extérieure scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en cause.

Les différentes pièces de chaque offres seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de même couleur (autre que le blanc).

- Pour la soumission en ligne, les tailles maximales des documents cités précédemment (enveloppe A, enveloppe B et enveloppe C) qui vont transiter sur la plateforme et constituant l'offre du soumissionnaire sont les suivantes :

5 MO pour l'Offre Administrative ;

15 MO pour l'Offre Technique ;

5 MO pour l'Offre Financière.

Les formats acceptés sont les suivants :

Format PDF pour les documents textuels ;

JPEG pour les images.

Le candidat veillera à utiliser des logiciels de compression afin de réduire éventuellement la taille des fichiers à transmettre.

Une copie de l'offre financière devra être faite et devra porter la mention : COPIE TÉMOIN DE L'OFFRE FINANCIERE, À NE PAS OUVRIR ET À TRANSMETTRE À L'ARMP POUR CONSERVATION ».

1. Remise des offres

-Pour la soumission Hors ligne :

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir sous plis fermés, à la Direction des Contrats/Cellule des Appels d'Offres, située au 2ème étage du nouveau bâtiment R+3 abritant certains Services Centraux du Ministère des Travaux Publics, logé dans l'enceinte de la Délégation Régionale des Travaux Publics du Centre, porte 206, au plus tard le 15/01/2021 à 11 heures, et déposée contre récépissé. Elle devra porter la mention:

~~Chaque offre, rédigée en français ou en anglais et en huit (08) exemplaires dont un (01) original et sept (07) copies marquées comme tels, devra parvenir dans les services du Maître d'Ouvrage, Direction des Affaires Générales, Sous-Direction des Marchés Publics, Service des Appels d'Offres, au rez de chaussée de l'immeuble KEANO, abritant certains services du Ministère des Travaux Publics, derrière l'immeuble où est logée la Cellule Spéciale de l'enregistrement des impôts (voie d'accès en pavés, sise au quartier MVOG-ADA), au plus tard le _____ à 10 heures, et déposée contre récépissé. Elle devra porter la mention:~~

APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT

N°_116/AONR/MINTP/CIPM-TERI/2020 DU 26/11/2020_

EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX D'ENTRETIEN COURANT DE LA ROUTE REVETUE R0902 : CARREFOUR GAKLE (Int N1) – KATOUAL (Int RO903) – GAZAWA- ZAMALAO- ZAMAY-MOKOLO (Int RO901) DANS LE RESEAU NORD, REGION DE L'EXTREME-NORD.
FINANCEMENT : BUDGET DU MINTP, EXERCICES 2020 ET SUIVANTS,
LIGNE FONDS ROUTIER.

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».

N.B. : l'enveloppe C contenant une copie supplémentaire de l'offre financière, rédigée en français ou en anglais devra porter la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT

N°_116/AONR/MINTP/CIPM-TERI/2020 DU 26/11/2020_

EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX D'ENTRETIEN COURANT DE LA ROUTE REVETUE R0902 : CARREFOUR GAKLE (Int N1) – KATOUAL (Int RO903) – GAZAWA- ZAMALAO- ZAMAY-MOKOLO (Int RO901) DANS LE RESEAU NORD, REGION DE L'EXTREME-NORD.

FINANCEMENT : BUDGET DU MINTP, EXERCICES 2020 ET SUIVANTS,

LIGNE FONDS ROUTIER.

9. **Délai de Livraison**
« OFFRE TEMOIN A NE PAS OUVRIR, A TRANSMETTRE A L'ARMP POUR CONSERVATION ».

Pour la soumission en ligne, l'offre devra être transmise par le soumissionnaire sur la plateforme COLERPS au plus tard le 15/01/2021 à 11 heures. Ce délai pour la copie de sauvegarde de l'offre en format USB ou CD/DVD devra être transmis sous pli scellé avec l'indication claire et lisible « copie de sauvegarde », en plus des références de la consultation dans le Dossier d'Appel d'Offres.

10. **Cautionnement Provisoire**

La Direction des Contrats/Cellule des Appels d'Offres, située au 2ème étage du nouveau bâtiment R+3 abritant certains Services Centraux du Ministère des Travaux Publics, logé dans l'enceinte de la Délégation Régionale des Travaux Publics du Centre, porte 206, qui transmettra à la Commission de compensation) d'une durée de validité de cent vingt (120) jours à compter de la date initiale de remise des offres et établi selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres par un établissement financier ou une compagnie d'assurance agréé par le ministre en

charge des finances et de montant tel que présenté dans le tableau suivant :

N° lot	Montant du Cautionnement provisoire (garantie de soumission)
Lot 1	900 000

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est attributaire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

11. Recevabilité des Offres

Les offres ne respectant pas le mode de séparation des dossiers administratifs, techniques et financières ou ne contenant pas l'original. Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois à la date initiale de lancement de l'Appel d'Offres.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en deux temps.

- L'ouverture des offres administratives et techniques aura lieu le 15/01/2021 à 12 heures par la Commission Interne de Pa
- Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne d
- A l'issue de l'examen des pièces administratives et de l'évaluation des offres techniques, l'ouverture des offres financières

13. Critères d'évaluation

1.1 : Critères éliminatoires :

a) Pièces administratives incomplet pour :

Absence de l'original du cautionnement provisoire (caution de soumission) ;

Absence ou non-conformité 48 heures après l'ouverture des offres, d'une des pièces du dossier administratif à l'exception de la

b) Offre technique incomplet pour :

Absence de la note méthodologique (organisation, planning et compréhension du projet) ;

Absence de la déclaration sur l'honneur attestant que le soumissionnaire n'a pas abandonné un marché au cours des trois dern

Absence d'un Chef de mission remplissant les conditions de qualification et d'expérience spécifiques demandées dans le RPAC

Absence d'une capacité de financement (Ligne de crédit disponible) d'au moins quinze millions (15 000 000) Francs CFA toutes

c) Offre financière incomplet pour:

Absence de lettre de soumission ;

Absence du bordereau des prix (BP) ;

Absence du détail quantitatif et estimatif (DQE) et sous-détails des prix ;

Omission dans l'offre financière (BP, DQE et Sous-détail des prix) d'un prix quantifié.

d) Fausse déclaration, document falsifiés ou scannés en lieu et place des copies certifiées ou originaux ;

e) Soumission non conforme pour absence du timbre ou de la signature et du cachet ;

f) N'avoir pas obtenu une note technique supérieure ou égale à 70/100 ;

1.2 : Critères essentiels

Les offres techniques

Les offres techniques seront notées suivants les critères essentiels ci-après:

a) Qualification des experts et leur expérience dans le domaine du projet sur 60 points ;

b) Moyens techniques et matériels à mettre en place par lot postulé sur 30 points ;

c) Références du BET sur 08 points ;

d) l'Attestation de visite des lieux et le Rapport documenté sur 02 points.

Les offres financières

Seules les offres financières des soumissionnaires dont l'offre aura été déclarée recevable à l'issue de l'examen de la conformité

$NM = MMd \times 100 / MS$

NM= Note relative au montant de l'offre financière du soumissionnaire ;

MMd= Montant évalué de l'offre la moins-disante;

MS = Montant évalué du soumissionnaire.

Une pondération sera faite entre la note technique et la note financière pour obtenir la note finale N (note technico-financière) su

$N = [(70 \times \text{Note Technique}) + (30 \times \text{Note Financière})] / 100$

14. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la mieux-disante, c'est-à-dire celle ay

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus auprès de la Direction des Contrats/Cellule des A
adresses : <http://www.marchespublics.cm> et <http://www.publiccontracts.cm> .

Assistante technique

Pour obtenir une assistance technique, en cas de survenance d'un problème lié à l'utilisation de la plateforme, bien vouloir appe

Lutte contre la corruption et les mauvaises pratiques

Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux num

AGENCE DE REGULATION DU SECTEUR DE L'ELECTRICITE

AVIS DECONSULTATION N°05/AC/ARSEL/CIPM/2012 DU 11/12/2020 POUR LES PRESTATIONS DE GARDIENNAGE ET SÉCURISATION DU SIÈGE, DES BUREAUX DU PROJET DE L'IMMEUBLE SIÈGE ET DE TROIS RÉSIDENCES DE CERTAINS RESPONSABLES DE L'AGENCE DE RÉGULATION DU SECTEUR DE L'ELECTRICITÉ POUR L'EXERCICE 2021. FINANCEMENT : BUDGET DE L'ARSEL EXERCICE 2021 MAÎTRE D'OUVRAGE : LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'ARSEL

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)
IMPUTATION
2021 002 21000 210 612 060

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général de l'Agence de Régulation du Secteur de l'Electricité (ARSEL) lance une consultation pour solliciter les prestations de gardiennage et de sécurisation du siège, des bureaux du projet de l'immeuble siège et des résidences de certains responsables.

2. Consistance des prestations

Les prestations à exécuter sont définies dans le dossier de demande de cotation et portent essentiellement sur la mise en place des agents de surveillance sur chaque site y compris tous les équipements nécessaires pour leur bonne exécution.

3. Coût Prévisionnel

Le coût prévisionnel pour les prestations de gardiennage et sécurisation pour l'exercice 2021, est de TTC trente-cinq millions (35 000 000) FCFA.

4. Participation et origine

La participation à la présente demande de cotation est ouverte aux sociétés de gardiennage et de sécurité de droit camerounais dûment agréées par le Ministère en charge de l'Administration Territoriale.

5. Financement

Les prestations, objet de la présente Consultation, seront financées par le budget de l'ARSEL, Ligne 2021 002 21000 210 612 060 exercice 2021.

Les prestations minimales attendues sont précisées dans les spécifications techniques.

6. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au pool des marchés de l'ARSEL, sis quartier Bastos, Rue Joseph Mballa Eloumnden (1.777), à côté le Supermarché DOVV, BP 6064 Yaoundé, téléphone (237) 222-21-10-12, dès publication du présent avis.

7. Acquisition du Dossier

Le dossier complet peut être obtenu dès publication du présent avis **auprès des services en charge des Marchés de l'ARSEL, sis quartier Bastos, Rue Joseph Mballa Eloumnden (1.777), à côté le supermarché DOVV, BP 6064 Yaoundé, Tél. : 222 21 10 11, Fax :, 222 21 10 14** contre présentation d'une quittance de versement de la somme non remboursable de cinquante (50 000) FCFA dans l'un des comptes suivants ouverts au CAS-ARMP dans les livres de la BICEC sous les numéros 33598860001/44 à Yaoundé et 33598860001/39 à Douala – Bonanjo, au titre des frais de dossier.

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra être déposée contre récépissé au pool des marchés de l'ARSEL, sis quartier Bastos, Rue Joseph Mballa Eloumden (1.777), à coté le supermarché DOVV, BP 6064 Yaoundé, Téléphone : (+237) 222 211 012 / 222 211 013, Fax : (+237) 222 211 014 email mnjoya@arsel-cm.org, auprès des services en charge des Marchés de l'ARSEL, au plus tard le 11/01/2021 à 13 heures locales et devra porter la mention :

Dossier de demande de cotation

N° /DC/ARSEL/DG/DAAFRH/SDAA/CIPM/2019 du 11/12/2020

Pour les prestations de gardiennage du siège, des bureaux du projet de l'immeuble siège, et de trois résidences de certains responsables de l'Agence de Régulation du Secteur de l'Electricité pour l'exercice 2021

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

9. Delai de Livraison

Le délai d'exécution prévu par le maître d'ouvrage pour les prestations de gardiennage et de sécurisation est de douze (12) mois.

10. Recevabilité des Offres

Tout dossier Administratif non conforme aux prescriptions de la présente Demande de Cotation sera déclaré irrecevable.

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un temps le 11/01/2021 à 14 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés de l'ARSEL dans la salle de délibération de la CIPM/ARSEL à la Direction Générale de l'ARSEL, sis quartier Bastos, Rue Joseph Mballa Eloumden (1.777), à coté supermarché DOVV, BP 6064 Yaoundé.

Seuls les soumissionnaires ou leurs représentants dûment autorisés peuvent participer à ces séances.

12. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant 60 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

13. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Siège de l'ARSEL, sis quartier Bastos, Rue Joseph Mballa Eloumden (1.777), à coté supermarché DOVV, BP 6064 Yaoundé, Téléphone : (+237) 222 211 012 / 222 211 013, Fax : (+237) 222 211 014 email mnjoya@arsel-cm.org

YAOUNDE le 11 Décembre 2020

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NKOU JEAN PASCAL

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTÉRÊT N° 118/ASMI/MINTP/2020 DU 02/12/2020 POUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DE CERTAINES ROUTES NATIONALES ET REGIONALES REVETUES DU RESEAU ROUTIER NATIONAL, PROGRAMMES 2021, 2022 ET 2023.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Contexte

Le Ministre des Travaux Publics, Maître d'ouvrage, lance un Avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt, à l'intention des Bureaux d'Études Techniques ou Groupements de Bureaux d'Études Techniques (BET) du secteur du BTP qui désirent participer à la pré-qualification en vue du contrôle technique et la surveillance des travaux d'entretien de certaines routes nationales et régionales revêtues duréseau routier national pour une période de **trois (03) ans** et dont le **linéaire total de 5 054,79 km**. La liste (qui n'est pas exhaustive) des tronçons concernés se présente par Réseau et par Région comme suit :

RESEAU NORD

Région	N° route	Tronçon	Linéaire en Km
ADAMAOUA	N1	Boussa (lim ES)-Nandeke-Meiganga-Ngaoundéré	216
	N1	Ngaoundere-Lim NO (vers Garoua)	78,70
	N20	Malang (Int N1)-Pont Mandikum (Lim NO)	61
	N6A	Int N1-Meidougou	12
	N6	Meiganga (Int N1)-Ngaoundal-Tibati	250
	Total linéaire		
NORD	N1	Lim NO-Garoua	197,20
	R0410	Lamoudan (Inter N1)-Lagdo	30
	N20	Lim AD-Vogzom-Touboro-Frt Tchad	200
	R0402	Sorawel (Inter N1)-Guider	20,13
	R0403	Bidzar (Inter N1)-Guider(Inter R0402)	19,51
	R0405	Guider-Mayo Oula-Dourbey (Inter R0401)	49,22
	N1	Garoua-Figuil-Magada (Lim EN)	146
	Total linéaire		

EXTRENE-NORD	N1	Magada (Lim EN)-Maroua	59
	N12	Magada-Kaélé-Yagoua-Frt Tchad	143
	R0902	Gakle (Int N1)-Katoual-Zamay-Mokolo (Int R0901)	66,40
	Total linéaire		268,40
TOTAL RESEAU NORD : 1 548,16			

RESEAU SUD

Région	N° route	Tronçon	Linéaire en Km
--------	----------	---------	----------------

CENTRE	N1	Yaoundé (Poste centrale) - Nkozoa (Lim Mefou et Afamba) - Meyos (Lim Lékié) - Nkolmelen (Int N4) - Obala - Batchenga (Int N15) - Ndjoré (Lim Hte Sanaga) - Mbandjock - Nkoteng (Nouveau) - Nanga Eboko	114,58
	N2	Yaoundé (Carrefour Mvan inter N3) - Int N10 - Carrefour Messamendongo - Rivière Anga'ar - Minkan (Lim Mefou Afamba) - Rond-point Nsimalen - Zamakoe - Mbalmayo - Zoatoupsi (Int N9) - Mengueme - Banga - Bénébalot (Lim SU)	95,97
	N3	Yaoundé (Poste Centrale) - Carrefour Mvan - Mbankomo - Matomb (Ancienne N3) - Boumnyebel - Sombo - Ndoupé (Lim LT)	113,51
	N4	Obala (Int N1) - EfoK - Ezezang (Carrefour) - EmanA - Ebebda - Ombessa - Bafia - Boutourou - Ndiki (Carrefour) - Makénéne - Pont du Nde (Lim OU)	174,76
	N9	Zoatoupsi (Int N2) - Yob - Ekombitié - Memiam - Obout - Metet - Nkolmetet - Awae - Melom Ebae (Lim SU)	44,54
	N10	Yaoundé Mvan (Echangeur Int N3) - Int N2 - Biteng (Lim Mefou Afamba) - Nkoabang - Nkolamfamba - Elat - Awae - Mengang - Mekong - Ayos - Pont du Nyong (Lim ES)	140,09
	Total linéaire		1087,88
	N22	Yaoundé (Poste centrale) - Education - Carrefour EMIA - Melen - Obili - Biyem Assi carrefour - Mendong - Nomayos (Int N3) - Oveng - Ngoumou - Akono (Int P9) - Olama - Ngomedzap - Ayene (Lim SU)	66,47
	R0102	Ngoumou - Otélé - Makak - Eséka	0,42
	R0103	Bafia (Int N4) - Bokito (Lim Nyong Et Kelle)	89,90
		Mbebe (Lim LT) - Ebombe (Int N3)	
	R0104	Ebombe (Int N3) - Pouth Kelle - Bogso - Eseka (Int R0102) - Milongo (Lim SU)	20,06
		Mfou (fleuve Nyong) - Biyebe - Nkolmekié (Int R0113)	
	R0105	Yaoundé (Carrefour Nkomo (Int N10)) - Mfou (fleuve Nyong)	61,00
R0106	Yaounde (Poste centrale (Int N1)) - Nkolbisson - Okola - Evodoula	2,49	
R0106	Ndikinimeki (Int N4) - Nitoukou - Omeng (Lim LT)		

SUD	R0107	Sa'a - Ebebda (Int N4)	0,82
	R0108	Emana - Nkolkosse - Monatale - Mvaa	46,00
	R0113	Akonolinga - Melang - Mekong (Int N10)	12,10
	R0119	Mengueme(Int N2) - Ngomedzap	23,86
	R0120	Nkolafamba (Int N10) - Dzeng	31,00
	R0121	Nsimalen (Int N2) - Ekok I - Mfou (Int R0104)	1,15
	R0124	Yaoundé (Int N1) - Soa	14,31
	R0125	Bafia (Int N4) - Biakoa	2,27
	R0126	Ezevang (Int N4) - Sa'a (Int R0108) - Koro (Int R0125)	32,58

SUD	N2	Bénébalot (Lim CE) - Ngoulemakong - Minkok - Mengong - Ebolowa - Nkoemvon - Mefoup (Lim Mvila) - Meyo Centre - Ambam - Akoulouzok - Abang Minko'o - Eking (Frt Gabon)	173,68
	N2A	Ambam (Int N2) - Ngoazik - Akonangui - Kyé Ossi (Frt Guinée Equatoriale)	31,37
	N7	Bonguene (Lim LT) - Elogbatindi - Fifinda - Bipaga - Kribi	82,54
	N9	Melom Ebae (Lim CE) - Ngolbang - Mvoutessi - Nsimi - Oveng - Nkpwang - Mefo - Sangmélina	69,33
		Djoum - Mintom	98,00
	N21	Sangmélina (Int N9) - Nkolotou'outou - Ekong	40,00
	R1002	Lolodorf (Int N22) - Ngoyan II (Lim CE)	30,46
	R1007	Ngolbang (Int N9) - Zoétélé	13,01
	R1009	Sangmelima - Meyomadjom -Koungoulou (Int R1012)	32,00
	R1016	Nkoemvone (Int N2) - Nkolandom - Mekomo (Lim Vallée Ntem) - Akoulzock (Int N2)	5,00
	R1018	Sangmelima (Int N9) - Mezesse - Kpwe - Mvia - Ngat - Mvomeka - Nye'elle - Messok - Ekong (Int N21)	93,82
	Total linéaire....		

EST	N1	Pont Yong (Lim CE) - Bouam - Bonis - Bertoua - Mandjou - Ndokayo - Garoua Boulāi - Mboussa (Lim AD)	313,33
	N1D	Garoua Boulāi (Int N1) - Frt RCA	0,94
	N10	Pont Nyong (Lim CE)-Mbama-atok-Abong Mbang-Doumé-Dimako-Bonis (Int N1)	190,79
		Mandjou (Int N1) - Batouri	
		Batouri - Dem - Ngoura	
	N18	Bouam (Int N1) - Bélabo	51,48
	N21	Maba (Int P22) - Messamena - Ntololo I - Ntimbe I - Mvolan (Int N10)	38,00
	R0201	Ndokayo - Bétaré Oya - Badzere (Int N1)	12,60
Total linéaire		607,14	
TOTAL RESEAU SUD : 2 364,23			

RESEAU OUEST

Région	N° route	Tronçon	Linéaire en Km
LITTORAL	N3	Pont de Ndoupé - Edéa – Pont sur la Dibamba	116
	N3	Entrée Est – Douala - (Entrée Ouest)	19.4
	N3	Bekoko – Pont Mungo	5.4
	N7	Edea – Limit (LT)	28
	N5	Bekoko – Loum – Nkongsamba - Pont Nkam	149
	Total linéaire		317.8
OUEST	N4	Pont Nde – Baganté – Bandjoun - Bafoussam	84.2
	N5	Pont Nkam – Bafang – Bandja - Bandjoun	71
	N6	Bafoussam-Foumbot-Foumban-Manki	107
	Total linéaire		262.2

NORD-OUEST	N6	Bafoussam-Bamenda-Batibo- Lim Sud-Ouest	141,10
	N11	Sagba – Sei - Ndop	17
	N11	Bamenda - Bafut –Wum - Lac Nyos Wum - Befang	18
	N11	Wum - Befang	10
	N11	Befang - Aguli/river Menchum – Bafut –Bamenda- Bambui - Ndop	57
	Total linéaire		
SUD-OUEST	N3	Bekoko – Mutenguene – Limbé - Idenau	86.2
	N8	Mutengene-Bolifamba - Kumba	76.9
	N8A	Bolifamba-Buea	8.2
	N6	Lim NW-Bachuo Akagbe- Manfe- Ekok	146
	Total linéaire.....		
TOTAL RESEAU OUEST : 1 142,40			

Ces prestations qui feront l'objet de **six (06) lots** seront financées par le Budget du Ministère des Travaux Publics (ligne Fonds Routier) au titre des Exercices Budgétaires 2021 et suivants.

2. Objet

Le présent avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt vise la pré-qualification des Bureaux d'Études Techniques ou Groupements de Bureaux d'Études Techniques (BET) du secteur du BTP devant participer à l'Appel d'Offres National Restreint relatif au contrôle technique et à l'entretien de certaines routes nationales et régionales revêtues du Réseau National pendant **une période de trois (03) ans** (à compter de 2023).

3. Consistance des prestations

Globalement, les prestations attendues des BET comprennent :

- la direction de l'exécution des travaux (DET) ;
- l'ordonnance et le pilotage des chantiers (OPC) ;
- la préparation des éléments de maturation des projets ;
- l'assistance aux opérations de réceptions (AOR).

De manière spécifique, les BET devront assurer les contrôles technique, géotechnique, environnemental et de sécurité des certaines routes nationales et régionales revêtues, exécutés par des entreprises sous contrat avec le MINTP, procéder à la réparation des dégradations des routes de sa compétence, appuyer le Maître d'Ouvrage dans ses missions de suivi.

Le BET devra présenter un sous-traitant pour le contrôle géotechnique ; ledit sous-traitant devra figurer sur la liste des laboratoires agréés par le MINTP.

4. Participation et origine

1. Être un Bureau d'Études Techniques ou Groupement de Bureaux d'Études Techniques (BET) du secteur du BTP et de droit camerounais ;
2. Justifier les capacités techniques et financières requises et notamment disposer du matériel et du personnel compatibles avec les prestations à fournir ;
3. Présenter un sous-traitant pour le contrôle géotechnique parmi les laboratoires géotechniques agréés par le MINTP ;
4. Justifier d'une bonne expérience dans le domaine des études et de contrôle des projets d'entretien routier ;
5. Disposer d'une capacité financière permettant de préfinancer les prestations à hauteur de 75 millions au minimum.

5. Remises des offres

Les dossiers de candidature rédigés en français ou en anglais en cinq (05) exemplaires dont un (01) original et quatre (04) copies, fermés et scellés à la Direction des Contrats, située au 2^{ème} étage du nouveau bâtiment R+3 abritant certains Services Centraux des Travaux Publics, logé dans l'enceinte de la Délégation Régionale des Travaux Publics du Centre, porte 207, le **30/12/2020 à 15 heures** aux bureaux locaux avec la mention :

«AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTÉRÊT N° 118 /ASMI/MINTP/2020 DU 02/12/2020 POUR LE CONTRÔLE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DE CERTAINES ROUTES NATIONALES ET REGIONALES REVÊTUES EN CIMENT NATIONAL, PROGRAMMES 2021, 2022 ET 2023. A N'OUVRIR QU'EN SÉANCE DE DÉPOUILLEMENT».

6. Composition du dossier

Au risque de voir son offre disqualifiée, le candidat doit présenter de la façon la plus claire et détaillée possible, les éléments suivants qui doivent être obligatoirement communiqués et feront l'objet de vérification.

Les pièces justificatives doivent dater de moins de trois (03) mois à la date de lancement de l'Avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt.

Le dossier de candidature en un seul volume devra comprendre :

1 Pièce administrative

Le candidat fournira une copie certifiée de son registre de commerce.

2 : Les moyens humains :

2-1 : La liste du personnel de maîtrise

Le candidat devra justifier de sa capacité à pouvoir mobiliser un personnel de maîtrise composé de :

N°	Experts	Qualification/expérience
1	01 Chef de Mission	<ul style="list-style-type: none"> ● être titulaire d'un diplôme d'ingénieur du Génie civil (BAC+3 ou plus) ayant au moins cinq (05) ans d'expérience dans le contrôle des travaux d'entretien routier ; ● avoir réalisé à ce poste, au moins deux (02) projets de contrôle technique et de surveillance des travaux d'entretien des routes revêtues, ou avoir réalisé au poste d'Ingénieur de Suivi au moins quatre (04) projets de contrôle technique et de surveillance des travaux d'entretien des routes revêtues ;
2	03 Ingénieurs de suivi N°1 à 3	<ul style="list-style-type: none"> ● être titulaire d'un diplôme d'Ingénieur des Travaux de Génie Civil (BAC +3 ou plus) ayant trois (03) ans d'expérience dans le contrôle des travaux d'entretien routier ou un Technicien Supérieur du Génie Civil (BAC + 2) ayant cinq (05) ans d'expérience dans le contrôle des travaux d'entretien routier; ● avoir réalisé à ce poste, au moins un (01) projet de contrôle technique et de surveillance des travaux d'entretien des routes revêtues ;

3	02 Technicien de suivi N°1 à 2	<ul style="list-style-type: none"> ● être titulaire d'un diplôme de Technicien Supérieur de Génie Civil (BAC +2) ou plus ayant trois (03) ans d'expérience dans le contrôle des travaux d'entretien routier ou un Technicien du Génie Civil (BAC + 2) ayant huit (05) ans d'expérience dans le contrôle des travaux d'entretien routier; ● avoir réalisé à ce poste, au moins un (01) projet de contrôle technique et de surveillance des travaux d'entretien des routes revêtues ;
4	01 Géotechnicien	<ul style="list-style-type: none"> ● être titulaire d'un diplôme d'Ingénieur du Génie Civil (BAC+3 ou plus) ou équivalent, ou d'une Licence en science de la terre (Bac+3), ayant au moins cinq (05) ans d'expérience dans le contrôle géotechnique des travaux d'entretien routier ; ● avoir réalisé à ce poste, au moins deux (02) projets de contrôle et/ou surveillance des travaux d'entretien des routes revêtues.

A cet effet, le candidat fournira la liste définissant son personnel de maîtrise accompagnée des pièces justificatives suivantes :

- le curriculum vitae signé et daté de chaque personnel ;
- la copie certifiée conforme du diplôme de chaque personnel ;
- l'attestation de présentation de l'original du diplôme de chaque personnel ;
- l'attestation de disponibilité signé et daté de chaque personnel ;
- l'attestation d'inscription à l'Ordre National des Ingénieurs de Génie Civil (ONIGC) pour les Ingénieurs du Génie Civil exerçant au Cameroun et éligible audit ordre, proposés au poste.

N.B. : *Chaque expert proposé ne sera considéré à l'évaluation que si toutes les pièces justificatives exigées, se rapportant audit expert, sont fournies.*

N.B. : *Le personnel ci-dessus est indicatif et sera précisé dans le Dossier d'Appel d'Offres en fonction de la spécification de chaque lot.*

2-2 : L'organigramme complet de l'entreprise

3 : Les références des bureaux d'Études Techniques

Les Bureaux d'Études Techniques ou Groupements de Bureaux d'Études Techniques (BET) du secteur du BTP devront fournir les documents attestant qu'ils ont réalisé avec succès au cours des cinq (05) dernières années au moins deux (02) projets dans le contrôle technique et de surveillance des travaux d'entretien courant des routes revêtues de **montant supérieur ou égal à 30 millions**. Au moins un des deux chantiers doit avoir été réalisé en Afrique subsaharienne.

Pour être validée, chaque référence en prestations similaires, devra être justifiée par les éléments suivants :

- La copie de l'extrait du contrat comportant les 1ère, 2ème, 3ème et 4ème pages, ainsi que les pages des détails estimatifs et celle de signatures. Ces documents devront être clairs et lisibles ;
- Le procès-verbal de la commission de suivi et de recette technique validant les prestations ou bien l'attestation ou le certificat de Bonne Fin délivré par le Maître d'Ouvrage ou par ses services compétents.

N.B. : *le Maître d'Ouvrage se réserve le droit de vérifier les informations communiquées par les candidats.*

4 : Les moyens logistiques, techniques et matériels

Le candidat doit justifier la possession en propre des moyens logistiques, techniques et matériels ci-après :

a) Moyens logistiques (véhicules et moyens de communication)

- Au moins quatre (04) véhicules 4x4 pour le déplacement du Chef de mission et du personnel d'encadrement ;
- Au moins un téléphone fixe à son siège ;
- Au moins un GPS.

b) Matériel informatique

- Deux (02) ordinateurs Laptop;
- Deux (02) ordinateurs desktop;
- Un (01) imprimantes;

- Un (01) table traçante;
- Un (01) scanner;
- Un (01) logiciels de routier (piste, covadis, ou tout autre);
- Un (01) photocopieuse.

c) Matériel topographique

- Station totale;
- Niveau de précision;
- Jalons;

d) Matériel géotechnique

- appareil de CASAGRANDE avec accessoires ;
- moules CBR avec accessoires ;
- dames PROCTOR ;
- étuve ou plaque chauffante avec bouteille de gaz ;
- Serie de tamis complète ;
- balance électronique de précision ;
- balance ROBERVAL de 15 Kg avec socle de poids complet ;
- densitomètre à membrane avec accessoires ;
- tamis de 20 mm ;
- gamelle à brûler ;
- pénétromètre dynamique ;
- presse hydraulique.

A cet effet, le candidat fournira la liste des moyens logistiques, techniques et matériels qu'il dispose, accompagnée des pièces justificatives suivantes:

- Pour le matériel roulant : les photocopies des cartes grises certifiées conformes par les services compétents du Ministère des Transports ou les photocopies des attestations de dédouanement certifiées conformes par les Autorités Administratives compétentes ;
- Pour les autres matériels : les photocopies des factures certifiées conformes par les Autorités administratives compétentes.

NB : Pour ce qui est du matériel géotechnique, il peut être remplacé par un agrément (pour ceux qui disposent d'un laboratoire géotechnique en leur sein) ou par un contrat de sous-traitance avec un laboratoire géotechnique agréé (pour ceux qui n'en disposent pas en leur sein). Dans ces cas, le candidat devra joindre une copie dudit agrément ou dudit contrat de sous-traitance selon le cas.

NB : La localisation dudit matériel doit être précisée dans la liste étant entendu que des vérifications pourront être faites par le Maître d'Ouvrage, en cas de besoin.

5 : L'autorisation de vérification des déclarations

Cette autorisation dûment signée du Directeur Général de l'entreprise, devra permettre au Ministre des Travaux Publics de procéder à toute vérification jugée nécessaire, pour s'assurer de l'existence et de la qualité du matériel énoncé dans le dossier de candidature et de l'exactitude des informations relatives aux références présentées auprès des Maîtres d'Ouvrages concernés.

7. Critères d'évaluation

Après réception des offres, il sera procédé à leur évaluation au vu des critères suivants :

1 : Critères éliminatoires

- Absence ou non-conformité de la pièce administrative demandée ;
- Absence ou non-conformité de l'autorisation de vérification des déclarations ;
- Note technique inférieure à 70/100;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée.

2 : Critères essentiels

- Personnel clé (sur 55 points) ;
- Les références du candidat pour le contrôle technique et de surveillance des travaux d'entretien courant des routes revêtues ;
- Moyens logistique et matériel (sur 30 points).

Seuls les candidats qui auront rempli les critères administratifs et techniques requis, seront retenus. Le Maître d'Ouvrage s'engage à fournir des références techniques qui, dans un contrat en cours avec le MINTP, auront reçu notification d'une mise en demeure, d'un constat de carence.

NB : Tout dossier comportant des fausses déclarations sera purement et simplement rejeté par la sous-commission compétente.

8. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires sur le présent Avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt peuvent être obtenus tous les jours ouvrables, à la Direction de l'Entretien et de la Protection du Patrimoine Routiers sis à MESSA, face bureau des postes de MESSA ou à la Direction des Contrats, située au 2^{ème} étage du nouveau bâtiment R+3 abritant certains Services Centraux du Ministère des Travaux Publics du Centre, porte 207.

MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS

AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTÉRÊT N° 117/ASMI/MINTP/2020 DU 02/12/2020 POUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DE CERTAINES ROUTES NATIONALES ET REGIONALES EN TERRE DU RESEAU ROUTIER NATIONAL, PROGRAMMES 2021, 2022 ET 2023.

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

1. Contexte

Le Ministre des Travaux Publics, Maître d'ouvrage, lance un Avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt, à l'intention des Bureaux d'Études Techniques ou Groupements de Bureaux d'Études Techniques (BET) du secteur du BTP qui désirent participer à la pré-qualification en vue du contrôle technique et la surveillance des travaux d'entretien de certaines routes nationales et régionales en terre duréseau routier national pour une période de **trois (03) ans**. La liste (qui n'est pas exhaustive) des tronçons concernés se présente par Réseau et par Région comme suit :

RESEAU NORD

REGION	N° ROUTE	TRONÇON	Linéaire en km
ADAMAOUA	N6	Tibati - Mbanti –Banyo-Mayo Darlé - Nyamboya -Magba	254
	R0807	Tibati (Int N15) – Mbakaou (Barrage) - Parc Animalie	37.9
	R0802	Nyamboya (Int N6) - Sonkolong - Atta - Koumtchoum	68.5
	N13	Touboro (Inter) – Dompta – Mbangrey-Belel – Babongo (IntreN1)	150
	N14	Likok-Paro -Tignere- Kontcha-Frt Nigeria	191
	R0810	Kontcha - Limite Nord	20.9
	N15	Sengbe (Lim CE) - Tibati (lot 6)	72.1
	N15A	Mambal (Int N6) - Beka Goto –Lewa-Likok	22.1
	R0801	Malarba 2 (Int N6) - Doualayel	83.8
Doualayel – Tignere (Int N14)		56.1	

REGION	N° ROUTE	TRONÇON	Linéaire en km
--------	----------	---------	----------------

ADAMAOUA	R0803	Lewa (Int N15a) – Doualayel (Int P12)	94.6
	R0804	Ngaoundéré (Int N1) - Belel	120.6
	R0805	Ngangui (Int N1) - Gam - Djohong – Yamba (Frt Rca)	159,40
	R0806	Belel Dibi (Int N1) - Mangom - Maden – Louga (Int N15a)	157
	R0808	Carrefour Galim (Int P12) - Banyo (Int N6)	135.1
	R0809	Banyo (Int N6) – Kanyaka (Frt Nigeria)	39.5
Total linéaire			1 662,60

Région	N° route	Tronçon	Linéaire en Km
EXTREME-NORD	R0901	Goloza (Lim No) - Tchevi - Bourrah - Guili - Rhumsiki - Mogode - Mokolo - koza – Kourgui (Int N1B)	160,10
	R0903	Yagoua (Int N12)-kouro Bello-Gaourang- Mouvoudaye - Kore - Dargala - Maroua (Int R0905)	120,4
	R0904	Kaoutal (R0902) - Gawel - Ndoukoula – Moulandi (Lim No)	49.4
	R0907	Zamay (Int R0902) - Gawar - Mayo Ladde - Mouldar - Hina - Mayo Kaba (Lim No)	50.7
	R0905	Guirvidig - Maga – Pouss (Int R0906)	27.2
	R0906	Yagoua (Int N12) -Vele – Pouss-Tekele - Alvakai - Lahay - Mazera - Logone birni -Kousseri (Int N1)	262,2
	N1A	Maltam - Fotokol-frt Nigeria	73
	N1B	Mora - Kolafata - Frt Nigéria	35
	R0908	Maroua (Int R0905) - Mindif - Lara	53.7
	R0930	Guidiguis (Int N12) - Goundaye - Pitoa 2 (Frt Tchad)	20.1
	R0909	Maltam (Int N1) - Goulfey - Makari	91,70
	R0910	Goulfey - Goulfey Gana	22.8
	R0911	Bodo (Int N1A) – Makari (R0909)-Makari (R0909) - Maada - Blangoua - Ngoum	57.9

Région	N° route	Tronçon	Linéaire en Km
--------	----------	---------	----------------

EXTREME-NORD	R0928	Makari (Int R0911) - Hile Alifa - Karena - Dore Liman – Katikime (Vers Darak)	25.4	
	R0912	Bogo (Int R0905) - Fadare - Pete - Kossa – Magdeme (Int N1)	73,80	
	R0913	Yagoua (Int 0906) - Widigue - Barkaya - Ka´ka´ - Guirvidig(Int R0905)	77.2	
	R0914	Bogo(Int R0905) - Sedek - Goudoum Goudoum - Moulvoudaye - Wenou Souma´ - Kalfou (Int N12) – Mogom - Doukoula - Guinane - Bougay (Int N12)	117,40	
	R0915	Yagoua (In N12) – Dana (Int R0916) - Bangana - Nama´na – Guibi (Frt Tchad)	42.3	
	R0916	Dana - Djongdong - Datcheka - Oulargo – Doukoula (Int R0914)	55.5	
	R0929	Yagoua (Int N12) - Masgaya – Djongdong (Int R0916)	26.2	
	R0931	Saotcha´ (Int N12) - Tchatibali- Datcheka(Int R0916)	36.6	
	R0917	Tchere (Int N1) - Douvangar - Meri - Tokombere -Bala – Dargala (Int N1)	45.5	
	R0918	Kourgui (Int N1B) - Limani - Amchide – Ganse (Int N1B)	32.4	
	R0919	Tchevi (Int R0901) - Boukoula (Frt Nigeria)	9.6	
	R0920	Bourha (Int R0901) -Djimi - Gamboura - Taifara - Gamdougoum – Hina (Int R0907)	52.5	
	R0921	Hina - Mouldar - Zidim – Boula (Lim Diamare) – Gazawa (Int R0902)- Mokora - Massakal - Ouazzang -Douroum –Douvangar (Int R0917)	66,10	
	R0922	Ouroadadarda (Int R0921) – Zongoya (Int R0904)	7.9	
	R0923	Makanday (Int R0901) - Midre - Baotassa´ - Soulede - Roua - Madakona´ - Mayo Fogom (Lim Diamare) – Guivel (Meri) – Meri (Int R0917)	37.2	
	R0924	Balaza (Int R0905) - Guinadji - Doubel - Pete(Int R0912)	35.5	
	R0925	Pete (Int R0924) - Meme – Dargala (Int N1)	36.6	
	R0926	Fadere (Int R0912) - Alagarno - Andirni	23.0	
	R0927	Maroua (Int R0907) - Papata - Dogba – Tchere (Int N1)	37.4	
	Total linéaire.....			1 885,10

Région	N° route	Tronçon	Linéaire en Km
--------	----------	---------	----------------

NORD	R0401	Gaschiga (Int N1C)-Dembo-Daram-Dourbeye (Int R0405)-Goloza (Lim EN)	99.6
	N13	Guidjiba -Tcholiré– Mayo Djarendji- Touboro	240
	N13A	Mayo Djarendji – Madingri – Frt Tchad	53
	R0402	Guider - Babarkine – Moulandi (Lim EN)	31.0
	R0403	Guider (int R0402)-Singaidi-Mousgoy-Mayo Kewe (Lim EN)	34.0
	R0405	Guider (Int R0402) - Mayo Oulo - Dourbeye (IntR0401)	49.2
		Dourbeye (IntR0401) – Boudjouma (Frt Nigeria)	30.9
	R0406	Figuil (Int N1) - Delele - Mayo Siwa (Frt Tchad)	9.7
	R0404	Pana (Int N1) - Poli	37.9
		Poli - Fignole - Voko - Tchamba	57.7
		Tchamba - Beka - Foufoure(Frt Nigeria)	91.7
	R0407	Pitoea (Int N1) - Adoumri - Laende Bani	73.8
		Laende Bani - Rey Bouba	88.1
		Rey Bouba - Tapare (Int N13)	20.1
	R0408	Ngong (Int N1) - Touroua	67.9
		Touroua - Barndake	29.6
		Barndake - Demsa (Int N1C)	41.6
	R0409	Tchollire (Int N13) - Campement buffle Noir – Banda (Int N1)	102.7
	R0410	Lagdo - Ouro Bali - Dobinga - Mayo Wonde (Int R0407)	64.5
	R0411	Laende Bani(In R0407) - Adi -Makere- Mayo lope	35.5
Mayo lope - Mombore – Bere (Int R0407)		49.6	
R0412	Rey Bouba (Int D16) - Ouro Kessoum – Kali (Int N13)	48.5	
Total linéaire		1 354,60	
TOTAL RESEAU NORD : 4 902,30			

RESEAU OUEST

Région	N° route	Tronçon	Linéaire en km
--------	----------	---------	----------------

LITTORAL	R0302	Song Ndong (int N3)-Mandjap-Pont Kelle (Lim CE)	20.6
	R0303	Keleng (Lim CE) - Kikot (Lim CE)	16.6
	R0304	Omeng (Lim CE)-Bipok - Ndom-Mvay-Nyanon-Nyaho'o - Mbebe Kikot (Lim CE)	75.8
	R0306	Bonepoupa (int R0305) – Ndogbele - Yabassi- Nkondjock- (Lim Ou)	171,5

	R0307	Yabassi (int R0306)-Sole-Makombe (Lim Moungo) Loum (int N5)	52.4
	R0308	Ndogbele (int R0506) - Yingui-Mosse-Ndem (Lim CE)	91.6
	R0311	Mezlong (int N5) - Nouanyet (Lim SW)	24.0
	R0313	Massock(inter R0313)-Tebobot-Song Bama (int R0315)	16.3
	R0314	Songbengue-Kahn - Nkom Toue - Nyaho'o	69.2
	R0315	Songbengue - N'Gambe	19.9
	R0315	Pouma (Int N3) - Sakbayeme - Songbengue	27.7
	R0315	Gambe-Bipock (int R0304)	47.2
	R0316	Kopongo (int R305)-Massock-Ihendel-Ngambe	89.7
	R0317	Dizangue (int R0318)-Mouanko-Souelaba (Ocean)	56,5
	R0318	Edea (int N3)-Dizangue- Pitti Dibamba (Int N3)	53,50
	R0319	Nkapa (Int N5) - Grand Souza - Dibombari - Yassem	25.8
	R0321	Omeng (Lim CE) - Mbay - Kelleng	8.5
		Total linéaire	873.4

Région	N° route	Tronçon	Linéaire en km
NORD-OUEST	R0501	Mbengwi-Tudig-Oshum (Int N6)	16.3
	R0502	Jakiri (Int N11)-Bangourin (Lim OU)	11.7
	R0503	Bafut (Int N11)-Bambui (Int N11) Fundong -River Mughu – Meli (Mmen)-Weh (Int N11) Weh (Int N11) - Esu - Furu Awa - Frt Nigeria	132

Région	N° route	Tronçon	Linéaire en km
--------	----------	---------	----------------

NORD-OUEST	R0504	Kakar (Int N11)-Ntaba-Sabongari (Lim Adamaoua)	68
	R0505	Ndop bamali (Int N11)-Bambalang-Baligansi (Lim OU)	27.1
	R0506	Nsop (Int R0504) - Nwa - Yang - Frt Nigeria	59.3
	R0507	Nkambe (Int N11) - Berabe - Ako- Abungshie (Frt Nigeria)	58,30
	R0508	Belo (Inter R0503) - Mbessa - Elak -Oku-Kumbo (Int N11) R05080	55,20
	R0509	Tudig Junction (Int R0501) -Acha Junction - Andek- Widikum	38,60
	R0510	Acha Junction (Int R0509) - Njikwa – Andek (Int 0509)	50.0
	R0511	Misaje (Int N11) -Dumbu - Sabongida - Frt NigÚria	43.7
	R0512	Matazem-Bali-Ashong-Mboungei (Int N6)	40.6
	R0513	Santa (Int N6) - Mile 12 Coffe Estate-Awing-Baminyang (Lim Ou)	25.4
	R0514	Mbengwi (Int R0501) - Ku Bome – Funam (Njimuteng) -Tudig junction (Int R0501)	9.8
	R0515	Fundong (Int R0503)-Konene-Fonfuka-Kimb(Inter N11)	62.4
	R0516	Oku – Jikijem-Tolon-Ngyptang-Nkor-Misage (Int N11)	55.8
	N11	Ndop-Kumbo-Nkambe-Misaje-Weh-Wum-Befang –Bafut-Bamenda	254
	N11A	Befang-Benakouma-Baourou (frt Nigeria)	48
Total linéaire			1230.9

Région	N° route	Tronçon	Linéaire en km
OUEST	R0603	Bangangte (In N4) - Pnt du Noun – Foubot (Int N6)	52.6
	R0604	Foubot (Int N6) - Kouoptamo - Bamendji -Galim – Mouda (Int N6)	67.3
	R0605	Mbouda (int N6) - Batcham – Baleveng (Int R0606)	26.2
	R0607	Dschang (Int R0606) -Fongo Tongo-Litiapong (Lim Sw)	19.7
	R0608	Foumban (Int N6) - Koupa Matapit - Bangourain – Koutoupit (Lim Nw)	53,60
	R0609	Magna (Lim CE) – Malanden (Int P27) – Mansouen (Int R0631) -Massangam- Mantoum- Malentouen - magba (Int N6)	202
	R0610	Foubot (Int N6) – Malenden (Int R0609)	25.4

OUEST	R0611	Batchum - Penka Michel	15.5
	R0611	Bandja (Int N5) - Fotouni - Batchum	16.6
	R0612	Balessing (Int R0606) - Batcham(Int R0605)	13.0
	R0613	Bazou – Bamena (Int R0602)	17.8
		Bangou Carrefour Ndiknip(int R0602) - Bangou Ville - Bandjoun (Int N4)	24.8
	R0615	Bafoussam (Int N4) – Djunang (Lim Hauts Plateau) - Bamendjou - Batie (Int N5)	26.6
	R0615	Batie (Int N5) - Bangou - Kamna (Int N4)	23.2
	R0617	Bachoum (Int R0611) - Bamendjou - Baham (Int N5)	20.5
	R0618	Dschang - Fokoue	19.3
	R0618	Fokoue - Fomopea - Bale - Fondjomekwet – Foyemtcha (InD69)	31.5
	R0619	Baigom (Int N6) - Kouoptamo	14.1
	R0619	Kouoptamo - Koumengba – Somtain (Int R0608)	34.2
	R0621	Bangante - Bakong – Bazou (Int R0613)	18.2
	R0622	Balambo (Int R0602) - Bandja	23.0
	R0623	Bandja - Fondjomekwet - Kekem (Int N5)	34.5
	R0624	Kekem (Int.N5) - Banwa - Bakou (Int.R0601)	38.4
	R0625	Douzem (Int R0606) - Sa'a Maya - Djuttitsa – Baranka (Lim SW)	23.4
	R0627	Bansoa (Int R0606)- Penka Michel – Bamendou (Int R0606)	19.7
	R0628	Galim (Int R0604) – Bamenyang (Lim NW)	17.8
	R0629	Koutaba(IntN6)-Bafole-Kounden-Kouoptamo(Int R0618)	24.5
	R0630	Koutaba Camp Militaire (Int N6) - Nkoumelap - Kagnam - Koupa Matapit (Int R0607)	15.9
	R0631	Koutaba (Int N6) - Mansouen (Int R0609)	36.3
	R0639	Foumban (inter N6)-Massassa-Malantouen (inter R0609)	34.3
	N6	Nyamboya-Magba (Lim OU)	57
	N6	Manki-Magba (Lim AD)	26
		Total linéaire	852,10

Région	N° route	Tronçon	Linéaire en km
--------	----------	---------	----------------

SUD-OUEST	N8	Nfaitock-Bachuo Akagbe(int N6)	45
	R0702	Tombel (Int N16)- Bangem - Lim LT RT	64.8
	R0703	R0703 Bakebe (In N8) - Ebeagwa - Ebensuk - Menji – Alou (Lim Ouest)	68.2
	R0704	Buea (Int N8A) - Bonadikombo (Int N3)	14.9
	R0705	Muyuka (Int N8) - Muyengue	27.9
	R0705	Muyengue - Mundongo	30.3
	R0705	Mokoko - Boa - Bamusso	28.1
	R0706	Alou (Lim Ou) - Mbelenka - Fossimondi - Mockbin - Lim OU	17.4
	R0706	Mockbin - Bessali - Betchati	21.7
	R0707	Bisong Abang (Int N6) - Ossing - Nguti (Int N8)	53.8

SUS OUEST	R0707	Ossing - Kembong - Ayukaba	21.5
	R0708	Mundemba - Toko	41.2
	R0708	Toko - Mwangele - Wone (Int N8)	47.8
	R0710	Ekombe (Int N6) - Massaka - Butu - Dikome Balue Toko (Int R0708)	66.3
	N3	Idenau-Mundengo-Mbonge (Int N16)	60
	N8	Kumba-Bakundo Wone	59
	N8	Bakundo Wone-Nfaitock	50
	N6B	Manfe-Akwaya-Bawuro (int N11A)	136
	N6C	Eyumodjock-Otou-Ekang (Frt Nigeria)	29
	Total linéaire		882.9
TOTAL RESEAU OUEST : 3 839,30			

RESEAU SUD

Région	N° route	Tronçon	Linéaire en km
CENTRE	R0101	Nkolbisson - Nkolkoumou - Ongot - Mefemo - Matomb(IntN3)	53,8
	R0102	Mbalmayo (Int N2) -Akono (int N22)-Ngoumou-Otélé-Makak-Eséka(Int R0103-Messondo-Makondo)	178,7
	R0103	Bokito - Keleng (Lim Lt)- Mbebe (Lim Lt) - Ebombe (Int N3)	75.2
	R0104	Mfou(fleuve Nyong) - Biyebe - Nkolmekié(Int R0112)	36.4
	R0105	Evodoula - Loundou - Mbebe Kikot (Int R0103)	26,2
	R0106	Ndikinimeki (Int N4) - Nitoukou - Omeng(Lim LIT)	25.2
	R0107	Obala - Efok (Int N4) - Sa'a- Ebebda (Int N4)	53,7
	R0109	Ndikoko (Int R0106) - Ndokbasseben - (Lim LT)	56.9
	R0110	Wouma (Int R0113) - Bidjombo(Lim Es)	48.1
	R0111	Ebongo (Int N1) - Wassa Baboute - Ekang - Nlong Mengueme - Ekwa (Int N10)	107
	R0112	Bayomen - Dioma - Gah (Lim OU)	27
	R0113	Obout (Int N9) –Endom- Endom-Akonolinga	87,5
	R0114	Akonolinga (Int R0111) - Miende (Int N10)	14.3
	R0115	Ayos (Int N10) - Kobdombo - Lim ES	41.2
	R0116	Abem (Int R0110) - Meka'a (Lim Sud)	14.0
	R0118	Endom(Int R0113) - Ekoudou - Lim SU	18.2
	R0119	Mengueme(Int N2) – Ngomedzap-Ngonkama - Lim SU	17
	R0120	Dzeng - Biyebe(Int R0104)	31.1
	R0121	Cfr Nsimalen (Int N2) - Ekok I - Mfou(Int R0104)	15.2



CENTRE	R0122	Mfou(Int R0104) - ovam - Ekom (Int R0116)	19.4
	R0123	Esse - Edzedouan - Ndzana - Minkama (Int N1)	49,4
	R0124	Esse - Nkolessong - Zoa - Wouma (Int R0111)	49.7
	R0125	Bafia (Int N4) - Biakoa – Koro- Ntui (Int N15)	81,4
	R0127	Sa'a (Int R0126) - Nkolbogo - Ondondo - Batchenga	28,31
	R0128	Nitoukou (Int P11) - Bokito - Ombessa - Boura 2 (Int D47)	72,9
	R0129	Bafia (R0125)-Egona-Ngoro- Serere - Matsari (Int N15)	166
	R0130	Egona (Int R0129) - Deuk - Ngoro (Int R0129)	35.5
	R0131	Deuk - Boko - Mpagne	39.8
	R0132	Nchayang - Mouzi - Zakan (Int R0131)	16.4
	R0133	Monatele - Nkolassa - Evodoula	25.5
	R0134	Boumnyebel (Int R0103) - Digombi (Int)	23.2
	R0135	Bot Makak (Int R0103) - Digombi - Dibang - Mom - Sombo (Int N3)	45.3
	R0136	Bogso(Int R0103) - Memel - Sombo(Int N3)	23.3
	R0137	Memel (int R0136) - Poutkelle(Int R0103)	9.0
	R0138	Badjob (Int R0102) - Song Bong - Libok - Lim SU	36.9
	R0139	Okola (Int P11) - Mvoua - Nkolmelen (Int N4)	27.4
	R0140	Carrefour Ndengle (Int N1) - Bibey - Gare de Mingue- Bibey- Nsem	51.3
	R0141	Serere (Int R0129) - Nyamoko - Ditam Ngambe Tikar Bioko Fleuve Mbam (Lim OU)	143.2
	R0142	Dzeng (int r0120) - Nguinda - Awae (Int N10)	20.9
	R0145	Ahala (Int N3) - Afanoyio - Nsimalen (Int N2)	15.9
	R0146	Nkoteng (Inter RN1) - Ngida - Yezoum (R0111)	52.2
	R0147	Balamba(Int N4) -Kananga-Nyamongal - Omende (Int R0103)	27.0
	R0148	Memiang (Int N9) - Mekomo - Akoeman - Akoa Zolle (Lim SU)	53.2
	R0149	Mabine (Inter N3) -Bondjock-Konkeni - Kaya (Inter R0102)	42.9
	R0150	Ngoumou (Int N22) - Bikok - Ekali	18.5
	R0151	Ngambe Tikar - Kong - Konde (Inter N15)	121.4
	R0152	Yemkout (Int N 4) - Endama - Ponsolo (Int R0108)	23.9
	R0153	Lendong (Int N4) - Ebogo (Int D48)	16.0

CENTRE	R0154	Bot Makak - Bissombe - Hegba - Ngongwana - Nkongada Iekak litut - Memvoa - Lobo Centre - Tdek - Mengueck(I et II) - Mefomo 5Int R0101)	61.7
	R0155	Okola (IntR0105) - Akok - Lobo	26.9
	N1	Ndjoré (Lim Hte Sanaga) - Mbandjock - Nkoteng - Nanga Eboko - Minta - Diang - Pont Yong (Lim ES)	161,49
	N15	Ntui - Nguila - Issandja - Matsari - Yoko - Sangbé (Lim AD)	307,5
	N22	Akono (Int P9) - Olama - Ngomedzap - Ayene (Lim SU)	38,26
Total linéaire.....			2 868.2

Région	N° route	Tronçon	Linéaire en km
--------	----------	---------	----------------

EST	R0201	Batouri (Int N10) - Ngoura -Ndokayo - Bétaré Oya - Badzere (Int N1)	198,4
	R0202	Ntolo (Int N21) - Mvimbe (Int N10)	49,62
	R0203	Mbeth(Lim CE, Inter N1) Nguelemedouka - Mboma- Angossas -Manpang(Inter N10)	107,9
	R0204	Bidjombo (Lim Est) - Koum - Maba (Int N21)	32.13
	R0205	Dem (Int N10) - Kette - Toktoyo (Frt RCA)	122.5
	R0206	Yola (Int N10) - Kenzou(Int N10A)	18.7
	R0207	Kobi (Int N10) - Mbang - Nguelekok	102.5
	R0208	Batouri (Int N10) - Kanyol II (Int R0207)	47.0
	R0209	Doume (Int N10) - Doumetang - Nguelemedouka	72.4
	R0210	Bandongwe (Int N10) - Nguelebok - Djal - Gouga Loumbou (Int N10)	98.2
	R0211	Bertoua - Bombi - Deng Deng	87.2
	R0212	Mboma (Int R0203) - Namedjap(Lim CE)	24.2
	R0213	Diang - Abumadjali- Esselegue - Belabo	48.3
	R0214	Ngato nouveau (Int N10) - Gribe - Ngato ancien	90.8
	R0215	Guilili (Int N10) - Keke - Mengokele - Mawa (Frt Congo)	150.1
	R0216	Yokadouma - Mboy II - Frt RCA	55.7
	R0217	Ampel(Int N19)- Eschou-Doumomama-Mboumo -Malene3(Int N21)	99.8
	R0218	DIMAKO (Inter N10)-BOUAM (Inter N1)	32.1
	R0219	NKO'O (Int R02, Lim centre)-AKOK MAKAKA (Inter N10)	14.8
	R0220	Yokadouma (Int N10) - Moapack - Ouessou - Lamedoum Eshenbor (Int N19)	176.8

EST	N10	Batouri – Ngoura-Ndélélé-Yola-Yokadouma-Mbangué-Moloundou	407
	N10A	Ngoura - Kenzou-Frt RCA	88
	N18	Belabo-Deng Deng-Lom pangar	72
	N19	Abong Mbang – Nkouak-Nkouak-Palisco-Ampel-Lomié-Ngoila-Mbalam	293
	N21	Oyem - Nfolok - Mvolan (Int N10)	135
	Total linéaire		2 624,1

Région	N° route	Tronçon	Linéaire en km
SUD	R1001	Ebolowa -Ngalane - Efulan - Elon(Lim Océan) - Mbango	65.8
	R1003	Bengbis - Olembe - Meka'a(Lim CE)	24.2
	R1004	Nkongmekak - Ngoasse - Nkoabang (Int R1005)	26.6
	R1005	Ngoasse (Int R1004) – Meyos-Yemvak(Int N21)	2.8
	R1006	Nsimi (Int N9) - Zoétéélé	13,8
	R1007	Zoétéélé - Nkoumadjap - Oveng (Int N9)	22.8
	R1008	Djourn - Essong - Onon - Oveng	87.5
	R1009	Meyomadjom -Koungoulou(Int D39)	16,4
	R1010	Nkolenyeng(Int R1012)- Endengue(In N17B)	43.4
	R1011	Minkok (Int N2) - Ngoulessaman - Ebolowa	37.1
	R1012	Ebolowa (Int N2) - Biwong Boulou - Mvangan -Nkolenyeng - Koungoulou(Int R1008) – Biba Yebol - Nselang - Mengong(Int N2)	161,2
	R1013	Mfouladja(Int N9) - Ebotenkou(Lim Mvila) - Doum Ngoulemakong(Int N2)	58.3
	R1014	Ebolowa Malan (Int R1001) - Biwong Bane - Lim CE	33.0
	R1015	Akom II(Int N17) - Bipindi(Int N22) - Memel II -Elogbatindi(Int N7)	114.1
	R1016	Nkoemvone (Int N2) - Nkolandom - Mekomo (Lim Vallée Ntem) - Akoulzock (Int N2)	69.1
	R1017	Ngoazik (Int N2A) - Ongozock - Olamze - Pont du Woro	31.4
	R1019	Kpwe (Int R1018) - Bitye - Nkolenyeng Meyomakot - Mvia - Endamyem - Bong - Mezesse (Int R1018)	47.9
	R1020	Fifinda(Int N7) - Bella(Int R1015) - Lim CE	67.3
	R1021	Memel (Int R1015) - Melondo - Song Mahi - Lim CE	50.8
	R1022	Campo - Dipikar	11.4
	R1023	Akonangui(Int N2a) - Ebengon I - Ongozock(Int R1016)	22.4
	R1024	Kounekeke - Ma an	89.0
N7	Kribi - Campo (Frt Guinée Equatoriale)	74	
N17	Kribi-Akom II-Ebemvok (Lim Mvila) - Ebolowa (Int N2)	169	
N17A	Mengong (Int N2) - Nkoletoto (Lim Dja et Lobo) - Zuebefam - Evelessi - Avebe Esse - Akak - Mefo (Int N9)	83,1	



SUD	N17B	Olounou - Oveng - Frt Gabon	103
	N21	Ekong- Melan - Bengbis- Oyem (Lim ES)	76.4
	N22	Lolodorf - Bipindi- Bandevouri. Lolodorf - Mbango - Mvengue-Koulganga II (Rivière Embout)-Ayene (Lim CE)	169,5
	Total Linéaire		1771.3
TOTAL RESEAU SUD : 7 263,60			

Ces prestations qui feront l'objet de **dix (10) lots** seront financées par le Budget du Ministère des Travaux Publics (ligne Fonds Routier) au titre des Exercices Budgétaires 2021 et suivants.

2. Objet

Le présent avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt vise la pré-qualification des Bureaux d'Études Techniques ou Groupements Techniques (BET) du secteur du BTP devant participer à l'Appel d'Offres National Restreint relatif au contrôle technique et à l'entretien de certaines routes nationales et régionales en terre du Réseau National pendant **une période de trois (03) ans** (2021-2023).

3. Consistance des prestations

Globalement, les prestations attendues des BET comprennent :

- la direction de l'exécution des travaux (DET) ;
- l'ordonnance et le pilotage des chantiers (OPC) ;
- la préparation des éléments de maturation des projets ;
- l'assistance aux opérations de réceptions (AOR).

De manière spécifique, les BET devront assurer les contrôles technique, géotechnique, environnemental et de sécurité des certaines routes nationales et régionales en terre, exécutés par des entreprises sous contrat avec le MINTP, procéder à la dégradation des routes de sa compétence, appuyer le Maître d'Ouvrage dans ses missions de suivi.

Le BET devra présenter un sous-traitant pour le contrôle géotechnique ; ledit sous-traitant devra figurer sur la liste des laboratoires agréés par le MINTP.

4. Participation et origine

1. Être un Bureau d'Études Techniques ou Groupement de Bureaux d'Études Techniques (BET) du secteur du BTP et de dro
2. Justifier les capacités techniques et financières requises et notamment disposer du matériel et du personnel compatibles a
3. Présenter un sous-traitant pour le contrôle géotechnique parmi les laboratoires géotechniques agréés par le MINTP
4. Justifier d'une bonne expérience dans le domaine des études et de contrôle des projets d'entretien routier ;
5. Disposer d'une capacité financière permettant de préfinancer les prestations à hauteur de 75 millions au minimum.

5. Remises des offres

Les dossiers de candidature rédigés en français ou en anglais en cinq (05) exemplaires dont un (01) original et quatre (04) copies, doivent être déposés, fermés et scellés à la Direction des Contrats, située au 2^{ème} étage du nouveau bâtiment R+3 abritant certains Services Centraux des Travaux Publics, logé dans l'enceinte de la Délégation Régionale des Travaux Publics du Centre, porte 207, le **30/12/2021 à 15 heures** au plus tard, aux bureaux locaux avec la mention :

«AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTÉRÊT N° 117 /ASMI/MINTP/2020 DU 02/12/2020 POUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DE CERTAINES ROUTES NATIONALES ET REGIONALES EN TERRE EN TERRE DU RESEAU NATIONAL, PROGRAMMES 2021, 2022 ET 2023. A N'OUVRIR QU'EN SÉANCE DE DÉPOUILLEMENT».

6. Composition du dossier

Au risque de voir son offre disqualifiée, le candidat doit présenter de la façon la plus claire et détaillée possible, les éléments suivants qui doivent être obligatoirement communiqués et feront l'objet de vérification.

Les pièces justificatives doivent dater de moins de trois (03) mois à la date de lancement de l'Avis de Sollicitation à

Manifestation d'Intérêt.

Le dossier de candidature en un seul volume devra comprendre :

1 Pièce administrative

Le candidat fournira une copie certifiée de son registre de commerce.

2 : Les moyens humains

1 : La liste du personnel de maîtrise

Le candidat devra justifier de sa capacité à pouvoir mobiliser un personnel de maîtrise composé de :

N°	Experts	Qualification/expérience
1	01 Chef de Mission	<ul style="list-style-type: none"> être titulaire d'un diplôme d'Ingénieur du Génie civil (BAC+3 ou plus) ayant au moins cinq (05) ans d'expérience dans le contrôle des travaux d'entretien routier ; avoir réalisé à ce poste, au moins deux (02) projets de contrôle technique et de surveillance des travaux d'entretien des routes en terre, ou avoir réalisé au poste d'Ingénieur de Suivi au moins quatre (04) projets de contrôle technique et de surveillance des travaux d'entretien des routes en terre ;
2	05 Ingénieurs de suivi N°1 à 5	<ul style="list-style-type: none"> être titulaire d'un diplôme d'Ingénieur de Génie Civil (BAC +3 ou plus) ayant trois (03) ans d'expérience dans le contrôle des travaux d'entretien routier ou un Technicien Supérieur du Génie Civil (BAC + 2) ayant cinq (05) ans d'expérience dans le contrôle des travaux d'entretien routier; avoir réalisé à ce poste, au moins un (01) projet de contrôle technique et de surveillance des travaux d'entretien des routes en terre ;
3	03 Techniciens de suivi N°1 à 3	<ul style="list-style-type: none"> être titulaire d'un diplôme de Technicien Supérieur de Génie Civil (BAC +2) ou plus ayant trois (03) ans d'expérience dans le contrôle des travaux d'entretien routier ou un Technicien du Génie Civil (BAC + 2) ayant huit (05) ans d'expérience dans le contrôle des travaux d'entretien routier; avoir réalisé à ce poste, au moins un (01) projet de contrôle technique et de surveillance des travaux d'entretien des routes en terre ;
4	01 Géotechnicien	<ul style="list-style-type: none"> être titulaire d'un diplôme d'Ingénieur du Génie Civil (BAC+ 3 ou plus) ou équivalent, ou d'une Licence en science de la terre (Bac+3), ayant au moins cinq (05) ans d'expérience dans le contrôle géotechnique des travaux d'entretien routier ; avoir réalisé à ce poste, au moins deux (02) projets de contrôle et/ou surveillance des travaux d'entretien des routes en terre.

A cet effet, le candidat fournira la liste définissant son personnel de maîtrise accompagnée des pièces justificatives suivantes :

- le curriculum vitae signé et daté de chaque personnel ;
- la copie certifiée conforme du diplôme de chaque personnel ;
- l'attestation de présentation de l'original du diplôme de chaque personnel ;
- l'attestation de disponibilité signé et daté de chaque personnel ;
- l'attestation d'inscription à l'Ordre National des Ingénieurs de Génie Civil (ONIGC) pour les Ingénieurs du Génie Civil exerçant au Cameroun et éligible audit ordre, proposés au poste.

N.B. : Chaque expert proposé ne sera considéré à l'évaluation que si toutes les pièces justificatives exigées, se rapportant audit expert, sont fournies.

N.B. : Le personnel ci-dessus est indicatif et sera précisé dans le Dossier d'Appel d'Offres en fonction de la spécification de chaque lot.

2-2 : L'organigramme complet de l'entreprise

3 : Les références des bureaux d'Études Techniques

Les Bureaux d'Études Techniques ou Groupements de Bureaux d'Études Techniques (BET) du secteur du BTP devront fournir les documents attestant qu'ils ont réalisé avec succès au cours des cinq (05) dernières années au moins deux

(02) projets dans le contrôle technique et de surveillance des travaux d'entretien des routes en terre de **montant supérieur ou égal à 30 millions**. Au moins un des deux chantiers doit avoir été réalisé en Afrique subsaharienne.

Pour être validée, chaque référence en prestations similaires, devra être justifiée par les éléments suivants :

- La copie de l'extrait du contrat comportant les 1^{ère}, 2^{ème}, 3^{ème} et 4^{ème} pages, ainsi que les pages des détails estimatifs et celle de signatures. Ces documents devront être clairs et lisibles ;
- Le procès-verbal de la commission de suivi et de recette technique validant les prestations ou bien l'attestation ou le certificat de Bonne Fin délivré par le Maître d'Ouvrage ou par ses services compétents.

N.B. : *le Maître d'Ouvrage se réserve le droit de vérifier les informations communiquées par les candidats.*

4 : Les moyens logistiques, techniques et matériels

Le candidat doit justifier la possession en propre des moyens logistiques, techniques et matériels ci-après :

a) Moyens logistiques (véhicules et moyens de communication)

- Au moins quatre (04) véhicules 4x4 pour le déplacement du Chef de mission et du personnel d'encadrement ;
- Au moins un téléphone fixe à son siège ;
- Au moins un GPS.

b) Matériel informatique

- Deux (02) ordinateurs Laptop;
- Deux (02) ordinateurs desktop;
- Un (01) imprimantes;
- Un (01) table traçante;
- Un (01) scanner;
- Un (01) logiciels de routier (piste, covadis, ou tout autre);
- Un (01) photocopieuse.

c) Matériel topographique

- Station totale;
- Niveau de précision;
- Jalons;

d) Matériel géotechnique

- appareil de CASAGRANDE avec accessoires ;
- moules CBR avec accessoires ;
- dames PROCTOR ;
- étuve ou plaque chauffante avec bouteille de gaz ;
- Serie de tamis complète ;
- balance électronique de précision ;
- balance ROBERVAL de 15 Kg avec socle de poids complet ;
- densitomètre à membrane avec accessoires ;
- tamis de 20 mm ;
- gamelle à brûler ;
- pénétrromètre dynamique ;
- presse hydraulique.

A cet effet, le candidat fournira la liste des moyens logistiques, techniques et matériels qu'il dispose, accompagnée des pièces justificatives suivantes:

- Pour le matériel roulant : les photocopies des cartes grises certifiées conformes par les services compétents du Ministère des Transports ou les photocopies des attestations de dédouanement certifiées conformes par les Autorités Administratives compétentes ;
- Pour les autres matériels : les photocopies des factures certifiées conformes par les Autorités administratives compétentes.

NB : Pour ce qui est du matériel géotechnique, il peut être remplacé par un agrément (pour ceux qui disposent d'un laboratoire géotechnique en leur sein) ou par un contrat de sous-traitance avec un laboratoire géotechnique agréé (pour ceux qui n'en disposent pas en leur sein). Dans ces cas, le candidat devra joindre une copie dudit agrément ou dudit contrat de sous-traitance selon le cas.

NB : La localisation dudit matériel doit être précisée dans la liste étant entendu que des vérifications pourront être faites par le Maître d'Ouvrage, en cas de besoin.

5 : L'autorisation de vérification des déclarations

Cette autorisation dûment signée du Directeur Général de l'entreprise, devra permettre au Ministre des Travaux Publics de procéder à toute vérification jugée nécessaire, pour s'assurer de l'existence et de la qualité du matériel énoncé dans le dossier de candidature et de l'exactitude des informations relatives aux références présentées auprès des Maîtres d'Ouvrages concernés.

7. Critères d'évaluation

Après réception des offres, il sera procédé à leur évaluation au vu des critères suivants :

1 : Critères éliminatoires

- Absence ou non-conformité de la pièce administrative demandée ;
- Absence ou non-conformité de l'autorisation de vérification des déclarations ;
- Note technique inférieure à 70/100 ;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée.

1I : Critères essentiels

- Personnel clé (sur 55 points) ;
- Les références du candidat pour le contrôle technique et de surveillance des travaux d'entretien courant des routes en terrain
- Moyens logistique et matériel (sur 30 points).

Seuls les candidats qui auront rempli les critères administratifs et techniques requis, seront retenus. Le Maître d'Ouvrage s'Techniques qui, dans un contrat en cours avec le MINTP, auront reçu notification d'une mise en demeure, d'un constat de carence

NB : Tout dossier comportant des fausses déclarations sera purement et simplement rejeté par la sous-commission compétente

8. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires sur le présent Avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt peuvent être obtenus tous les jours, de 9h à 17h, à la Direction de l'Entretien et de la Protection du Patrimoine Routiers sis à MESSA, face bureau des postes de MESSA ou à la Direction des Contrats, située au 2^{ème} étage du nouveau bâtiment R+3 abritant certains Services Centraux du Ministère Régionale des Travaux Publics du Centre, porte 207.

CENTRE PASTEUR DU CAMEROUN

APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N° 01/AAMI/CPC/2020 DU 09 DECEMBRE 2020 POUR LE PARACHEVEMENT DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN LABORATOIRE AU CENTRE PASTEUR DU CAMEROUN

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

1. Contexte

Dans le cadre du parachèvement des travaux de construction d'un bâtiment, le Centre pasteur du Cameroun (CPC) lance un Appel à Manifestation d'Intérêt pour la pré-qualification d'entreprises en capacité de réaliser les travaux de parachèvement d'un bâtiment de deux niveaux.

2. Objet

Le Centre Pasteur du Cameroun a entrepris la conduite de cet exercice de pré-sélection des entreprises de construction dans le but de :

- identifier des entreprises de construction et de réhabilitation susceptibles de manifester leur intérêt à figurer dans la liste restreinte du CPC,
- assurer de ce fait la réalisation de ses travaux de construction par les entreprises qualifiées dans le respect des normes et des règles de l'art.

3. Consistance des prestations

En vue de répondre objectivement à l'attente du CPC de mener à bien cet exercice une analyse et vérification des informations comprises dans les dossiers de soumission des entreprises par rapport aux différents documents requis et aux critères de pré-sélection.

4. Participation et origine

Cet appel à manifestation d'intérêt est organisé à l'intention des entreprises de construction installées au Cameroun. Les candidats à cette manifestation d'intérêt doivent avoir une bonne expérience en construction. Seules les candidatures qualifiées dans le domaine de construction et réhabilitation, issue de la première étape de sélection, seront invitées en cas de besoin à participer aux appels d'offre restreints que le CPC lancera.

Toute entreprise de construction intéressée par cet appel à manifestation d'intérêt est priée de fournir, dans l'ordre décrit ci-dessous, les informations suivantes :

Sur le plan administratif

- La carte contribuable ;
- Une attestation de non redevance
- Une attestation de non faillite
- Une attestation de domiciliation bancaire
- Le certificat de non exclusion de la liste des entreprises à soumissionner pour les marchés publics, délivré par l'ARMP
- L'attestation de localisation

Sur le plan technique

- La liste du personnel d'encadrement et ses qualifications (CV)
- La liste des travaux exécutés similaires à ceux prévus par le CPC, avec le nom des clients et le montant des marchés
- La liste des équipements et matériaux disponibles pour les activités de l'entreprise ;

5. Remises des offres

Les dossiers de candidature rédigés en français ou en anglais en cinq (05) exemplaire dont un (01) original et quatre copie doivent être remis sous plis fermé et scellé au secrétariat du Directeur Administratif et Financier du Centre Pasteur du Cameroun au plus tard le 23/12/2020 à 15 heures avec la mention :

« **APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N° 01/AAMI/CPC 2020
DU 09 DECEMBRE 2020 POUR LES TRAVAUX DE PARACHEVEMENT
DE LA CONSTRUCTION D'UN BATIMENT au CENTRE PASTEUR DU CAMEROUN
« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »**

6. Critères d'évaluation

A la réception des offres, il sera procédé à leur évaluation par une commission interne au vu des critères suivants :

Critère éliminatoires

Dossier administratif incomplet ;
Fausse déclaration ou pièces falsifiée
Note technique inférieur à 70/100

Critères essentiels

Personnel clé (sur 30 points) ;
Les références du candidat pour des prestations similaires (sur 30 points)
Moyens logistiques et matériels (sur 30 points)
Méthodologie et présentation de l'offre (sur 10 points)

Seuls les candidats qui auront totalisés, à l'issue de l'évaluation une note technique au moins égale à 70/100 seront retenus pour la suite de la procédure. L'avis d'appel d'offres restreint à lancer à la suite de cette sollicitation à manifestation d'intérêt tiendra lieu de résultat de la pré-qualification.

YAOUNDE le 10 Décembre 2020

Le *DIRECTEUR GÉNÉRAL*

CARNIEL ELISABETH

COMMUNE DE NKONGSAMBA 1ER

COMMUNIQUE N° 14/CM/CAN 1ER/SG/ST/2020 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES N° 014/AONO/CAN1ER/CDPM/2020 DU 01/09/2020 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PONT DEFINITIF SUR LA RIVIERE CITE VERTE -8 BIS A LA CITE VERTE BLOC 09 DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE NKONGSAMBA 1ER, ARRONDISSEMENT DE NKONGSAMBA 1ER, DEPARILMIN I. DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL,

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune d'arrondissement de NKONGSAMBA 1er communique :

Le soumissionnaire ci-après, est retenu pour l'exécution des prestations, objet de L'avis d'appel d'offres N°014/AONO/CAN1er/014/AONO/CAN1ER/CDPM/2020 DU 01/09/2020 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PONT DEFINITIF SUR LA RIVIERE CITE VERTE -8 BIS A LA CITE VERTE BLOC 09 DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE NKONGSAMBA 1er, ARRONDISSEMENT DE NKONGSAMBA 1er, DEPARILMIN I. DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL,

Lot unique	
TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PONT DEFINITIF SUR LA RIVIERE CITE VERTE -8 BIS A LA CITE VERTE BLOC 09 LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE NKONGSAMBA I,	Ets TATC

Ledit soumissionnaire est invité à se présenter dès diffusion du présent communiqué à la COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE NKONGSAMBA 1ER, DEPARILMIN I. DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL,

Le présent communiqué tient lieu de main levée de la caution de soumission.

NKONGSAMBA le 15 Octobre 2020

Le MAIRE

EL HADJ OUMAROU

PRÉFECTURE DU MOUNGO

COMMUNIQUÉ N°08/C/C.16/5P/2019 DU 14/10/2020 PORTANT ATTRIBUTION AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 008/AONO/C.16/MINTP/CDPM/2020 DU 22 SEPTEMBRE 2020 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA DELEGATION DEPARTEMENTALE DES TRAVAUX PUBLICS DU MOUNGO, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL,

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE PREFET DU DEPARTEMENT DU MOUNGO COMMUNIQUE :

Par Décision N°008/D/ CM/SI/2020 du 14/10/2020

L'entreprise ci-dessous a été retenue comme adjudicataire du contrat relatif à l'Avis d'Appel d'Offres National Ouvert suscitée.

Intitulé du projet	attributaire	Montants TTC (FCFA)	Délai de livraison
Dossier d'Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence N°008/AONO/C.16/CDPM/2020 relatif aux travaux de Réhabilitation de la Délégation des Travaux Publics du Moungo, Département du Moungo. Région du Littoral..	ETS ZAIN GLOBAL BP: 201 Bamenda Tél : 677 97 05 69	Soixante Neuf Millions Neuf Cent Quatre Vingt Dix Huit Mille Sept Cent Quarante Deux (69.998.742)	Quatre-vingt dix (90) jours calendaires

Ladite entreprise est invitée à se présenter dès publication du présent communiqué et au plus tard dans les sept (07) jours qui suivent, sous peine d'annulation, au Service du Secrétaire Particulier pour la mise au point du contrat correspondant.

NKONGSAMBA le 14 Octobre 2020

Le PRÉFET

YVES BERTRAND NOEL NDJANA

COMMUNE DE NKONGSAMBA 1ER

COMMUNIQUE N° 13/CM/CAN 1ER/SG/ST/2020 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES N° 013/AONO/CAN1ER/CDPM/2020 DU 01/09/2020 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA VOIRIE REVETUE DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE NKONGSAMBA 1ER : TRONCON DE LA ROUTE CARREFOUR JEAN SA'A-CARREFOUR QUARTIER 6 DANS LA COMMUNE DE NKONGSAMBA 1ER, ARRONDISSEMENT DE NKONGSAMBA 1ER, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL,

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune d'arrondissement de NKONGSAMBA 1er communique :

Le soumissionnaire ci-après, est retenu pour l'exécution des prestations, objet de L'avis d'appel d'offres N°013/AONO/CAN1er/CDPM/2020 DU 01/09/2020 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA VOIRIE REVETUE DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE NKONGSAMBA 1ER : TRONCON DE LA ROUTE CARREFOUR JEAN SA'A-CARREFOUR QUARTIER 6 DANS LA COMMUNE DE NKONGSAMBA 1ER, ARRONDISSEMENT DE NKONGSAMBA 1ER, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL,

Lot unique	Entrepreneur
TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA VOIRIE REVETUE DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE NKONGSAMBA 1er : TRONCON DE LA ROUTE CARREFOUR JEAN SA'A-CARREFOUR QUARTIER 6 DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE NKONGSAMBA I,	ROUTE CARREFOUR JEAN SA'A-CARREFOUR QUARTIER 6 B.P. : 1211 Tel. : (+237) 97 33 23 33

Ledit soumissionnaire est invité à se présenter dès diffusion du présent communiqué à la COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE NKONGSAMBA 1ER, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL,

Le présent communiqué tient lieu de main levée de la caution de soumission.

NKONGSAMBA le 15 Octobre 2020

Le MAIRE

EL HADJ OUMAROU

COMMUNE DE NKONGSAMBA 1ER

COMMUNIQUE N° 16/CM/CAN 1ER/SG/ST/2020 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES N° 16/AONO/CAN1ER/CDPM/2020 DU 01/09/2020 POUR LA MAITRISE D'ŒUVRE DES TRAVAUX DE REHABILITATION DU TRONCON DE LA ROUTE CARREFOUR BOITE DE BOULOGNE - EKANG MBENG - NGALMOA ET DE LA CONSTRUCTION D'UN PONT DEFINITIF SUR LA RIVIERE CITE VERTE -8 BIS A LA CITE VERTE BLOC 09 DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE NKONGSAMBA 1ER, ARRONDISSEMENT DE NKONGSAMBA LER, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL,

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune d'arrondissement de NKONGSAMBA 1er communique :

Le soumissionnaire ci-après, est retenu pour l'exécution des prestations, objet de L'avis d'appel d'offres N° 16/AONO/CAN1er/CDPM/2020 DU 01/09/2020 POUR LA MAITRISE D'ŒUVRE DES TRAVAUX DE REHABILITATION DU TRONCON DE LA ROUTE CARREFOUR BOITE DE BOULOGNE - EKANG MBENG - NGALMOA ET DE LA CONSTRUCTION D'UN PONT DEFINITIF SUR LA RIVIERE CITE VERTE -8 BIS A LA CITE VERTE BLOC 09 LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE NKONGSAMBA 1ER, ARRONDISSEMENT DE NKONGSAMBA LER, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL,

Lot unique	
MAITRISE D'ŒUVRE DES TRAVAUX DE REHABILITATION DU TRONCON DE LA ROUTE CARREFOUR BOITE DE BOULOGNE - EKANG MBENG - NGALMOA ET DE LA CONSTRUCTION D'UN PONT DEFINITIF SUR LA RIVIERE CITE VERTE -8 BIS A LA CITE VERTE BLOC 09 LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE NKONGSAMBA 1ER, ARRONDISSEMENT DE NKONGSAMBA LER, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL,	BECOR

Ledit soumissionnaire est invité à se présenter dès diffusion du présent communiqué à la COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE NKONGSAMBA 1ER, ARRONDISSEMENT DE NKONGSAMBA LER, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL,

Le présent communiqué tient lieu de main levée de la caution de soumission.

NKONGSAMBA le 15 Octobre 2020

Le MAIRE

EL HADJ OUMAROU

COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA

COMMUNIQUE N°035/CUD/SG/DSGP/SDPMAP/2020 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 015/AONO/CUD/CIPM/2020 DU 26 SEPTEMBRE 2020 POUR LES TRAVAUX D'ENTRETIEN DES FEUX TRICOLORES DANS LA VILLE DE DOUALA. FINANCEMENT : BUDGET CUD – EXERCICES 2020

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Maire de la Ville de Douala (CUD), Autorité Contractante, communique :

L'entreprise ci-après désignée est, par Décision N°025/D/CUD/SG/DSGP/SDPMAP/2020 du 30/11/2020, déclarée attributaire des Lots n°s 1 & 2 relatifs à l'Appel d'Offres susmentionné pour les montants et délais ci-après :

Lots	Soumissionnaire	Montant (FCFA TTC)	Délai (en Mois)
1	NOUDICAM PLUS SARL <i>B.P. : 15190 Douala-Cameroun, Tél. : (237) 233 42 82 62 699 68 36 16</i>	81 999 604	12
2	INFRUCTUEUX		
3	NOUDICAM PLUS SARL <i>B.P. : 15190 Douala-Cameroun, Tél. : (237) 233 42 82 62 699 68 36 16</i>	70 320 813	12

Ledit soumissionnaire est invité à se présenter à la Direction des Services Généraux et du Patrimoine /Sous -Direction de la Passation des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, à la voirie Municipale sise au 620 de la Rue du Gouverneur CARRAS, de Bonanjo, dans un délai de **sept (07) jours** à compter de la date de publication du présent communiqué, en vue de la souscription de son marché.

Passé ce délai, l'Autorité Contractante se réserve le droit d'annuler l'attribution.

Par ailleurs, tient lieu de « main – levée » de la caution de soumission pour les offres non-retenues

DOUALA le 30 Novembre 2020

Le MAIRE

MBASSA NDINE Roger

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

ADDITIF 1 N° 120/AD/MINTP/SG/DCT/CAO/IE2/2020 DU 10/12/2020 RELATIF À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 114/AAONO /MINTP/CIPM-TERI/2020 DU 17/11/2020, EN PROCÉDURE D'URGENCE, POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DU PONT DE 12 ML SUR LA RIVIÈRE MEBOLO AU VILLAGE NKAMBA AU PK 68 DE LA ROUTE RÉGIONALE R0111, EBONGO (INTER N 10) – WASSA BABOUTE – EKANG – NLONG – MENGUEME-SI - EKWA (INTER N 10), SECTION EKWA (INTER N 10) – MEBOLA ASSI – MENGUEME SI DANS LE DÉPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU, RÉGION DU CENTRE.FINANCEMENT : BUDGET DU MINTP- LIGNE FONDS ROUTIER-EXERCICES 2020 ET SUIVANTS.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Les dispositions de l'Appel d'Offres sus cité sont modifiées comme suit :

ELEMENTS A CONSIDERER :

LIRE :

PIECE 1 : AVIS D'APPEL D'OFFRES (AAO)

PIECE 1.1 : VERSION FRANÇAISE

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 114/AAONO /MINTP/CIPM-TERI/2020 du 17/11/2020, EN PROCÉDURE D'URGENCE, POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DU PONT DE 12 ML SUR LA RIVIÈRE MEBOLO AU VILLAGE NKAMBA AU PK 68 DE LA ROUTE RÉGIONALE R0111, EBONGO (INTER N 10) – WASSA BABOUTE – EKANG – NLONG – MENGUEME-SI - EKWA (INTER N 10), SECTION EKWA (INTER N 10) – MEBOLA ASSI – MENGUEME SI DANS LE DÉPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU, RÉGION DU CENTRE. FINANCEMENT : BUDGET DU MINTP- LIGNE FONDS ROUTIER-EXERCICES 2020 ET SUIVANTS.

1- Objet de l'Appel d'Offres :

L'objet de l'Appel d'Offres porte sur l'exécution des travaux d'entretien du pont de 12 ml sur la rivière Mebolo au village Nkamba au PK 68 de la route régionale R0111, Ebongo (Inter N 10) – Wassa Baboute – Ekang – Nlong – Mengueme-si - Ekwa (Inter N 10), section Ekwa (Inter N 10) – Mebola Assi – Menguemes si dans le Département du Nyong et Mfoumou, Région du Centre, Région du Centre, dans le Département du Nyong et Mfoumou, Région du Centre.

2- Allotissement :

Les travaux sont repartis en un (01) seul lot unique comme suit :

N° lot	Région	Département	Ouvrage/ Tronçon/ Rivière	Portée/ longueur (ml)	Délai (mois)	Coûts prévisionnel (TTC)	Type d'intervention
Lot unique	Centre	Nyong et Mfoumou	rivière Mebolo au village Nkamba au pk 68 de la route régionale R0111, Ebongo (Inter N 10) – Wassa Baboute – Ekang – Nlong – Mengueme-Si – Ekwa (Inter N 10), section Ekwa (Inter N 10) – Mebola Assi – Menguemes si	12	3	120 816 598	Travaux d'entretien d'ouvrage
TOTAL GENERAL						120 816 598	

12- Remise des offres :

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués cotés, devra parvenir sous plis fermés, à la Cellule des Appels d'Offres de la Direction des Contrats du Ministère des Travaux Publics, Yaoundé, située au 2^{ème} étage du nouveau bâtiment R+3 abritant certains Services Centraux du Ministère des Travaux Publics, 222 22 92 34, logée dans l'enceinte de la Délégation Régionale des Travaux Publics du Centre, Porte 210, au plus tard le **18/11/2020 à 11 heures**. Elle devra porter la mention :

“ AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 114/AAONO /MINTP/CIPM-TERI/2020 du 17/11/2020, EN PROCÉDURE D'URGENCE, POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DU PONT DE 12 ML SUR LA RIVIÈRE MEBOLO AU VILLAGE NKAMBA AU PK 68 DE LA ROUTE RÉGIONALE R0111, EBONGO (INTER N 10) – WASSA BABOUTE – EKANG – NLONG – MENGUEME-SI - EKWA (INTER N 10), SECTION EKWA (INTER N 10) – MEBOLA ASSI – MENGUEME SI DANS LE DÉPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU, RÉGION DU CENTRE.FINANCEMENT : BUDGET DU MINTP- LIGNE FONDS ROUTIER-EXERCICES 2020 ET SUIVANTS.”

**D'URGENCE, POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DU PONT DE 12 ML SUR LA RIVIÈRE MEBOLO AU VILLAGE NKAMBA AU PK 68 DE LA ROUTE RÉGIONALE R0111, EBONGO (INTER N 10) – WASSA BABOUTE – EKANG – NLONG – Mengueme-Si - EKWA (INTER N 10), SECTION EKWA (INTER N 10) – MEBOLA ASSI – MENGUEME SI DANS LE DÉPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU, RÉGION DU CENTRE. FINANCEMENT : BUDGET DU MINTP- LIGNE FOND ROUTIER-EXERCICES 2020 ET SUIVANTS.
A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ”**

PIECE 1.1 : VERSION ANGLAISE

**OPEN NATIONAL CALL FOR TENDERS No. 114/AAONO/MINTP/CIPM-TERI/2020 OF 17/11/2020 IN EMERGENCY PROCEDURE, FOR THE EXECUTION OF MAINTENANCE WORKS ON THE 12 ML BRIDGE ON THE MEBOLO RIVER AT THE NKAMBA VILLAGE AT PK 68 OF THE REGIONAL ROAD R0111, SECTION EBONGO (INTER N 10 – WASSA BABOUTE – EKANG – NLONG – MEGUEME-SI – EKWA –INTER N 10) SECTION EKWA (INTER N 10) – MEBOLA ASSI – MENGUEME SI, IN THE NYONG AND MFOUMOU DIVISION, CENTRE REGION.
FINANCING: MINTP Budget: -ROAD Fund Line, 2020 Financial Year et Seq.**

1- Purpose of the Call for Tenders:

This Call for Tender concerns the execution of maintenance works on the 12 ml bridge on the Mebolo River at the Nkamba village at PK 68 of the regional road R0111, section Ebongo (Inter N 10 – Wassa Baboute – Ekang – Nlong – Megueme-si – Ekwa –Inter N 10) section Ekwa (Inter N 10) – Mebola Assi – Menguemess si, in the Nyong and Mfoumou Division, Centre Region.

2- Allotment:

The works shall be tendered for in a **Single lot** as follows:

No. of lot	Region	Division	Structure/ Stretch /River	Scope Length (ml)	Time frame (Months)	Estimated Budget (incl. taxes)	Type of intervention
Single lot	Centre	Nyong et Mfoumou	Ebongo (Inter N 10 – Wassa Baboute – Ekang – Nlong – Megueme-si – Ekwa – Inter N 10) section Ekwa (Inter N 10) – Mebola Assi – Menguemess si, River at KP 68	12	3	120 816 598	Engineering structures maintenance works
GENERAL TOTAL						120 816 598	

12- Submission of tenders:

Drafted in English or French and in septuplicate (7) including one (1) original and six (6) copies, labelled as such, each tender shall be submitted, against a receipt, in a sealed envelope at the Ministry of Public Works, Department of Contracts, Tenders Unit, situated at the 2nd floor of the new 3-story building hosting the Central Services of the Ministry of Public Works, Tel.: 222 22 92 34, located in Yaounde in the premises of the Regional Delegation of Public Works for the Centre, Room 210, no later than **18/11/2020 at 11 a.m.** The envelopes shall bear the following:

**“OPEN NATIONAL CALL FOR TENDERS No. 114/AAONO/MINTP/CIPM-TERI/2020 OF 17/11/2020 IN EMERGENCY PROCEDURE, FOR THE EXECUTION OF MAINTENANCE WORKS ON THE 12 ML BRIDGE ON THE MEBOLO RIVER AT THE NKAMBA VILLAGE AT PK 68 OF THE REGIONAL ROAD R0111, SECTION EBONGO (INTER N 10 – WASSA BABOUTE – EKANG – NLONG – MEGUEME-SI – EKWA –INTER N 10) SECTION EKWA (INTER N 10) – MEBOLA ASSI – MENGUEME SI, IN THE NYONG AND MFOUMOU DIVISION, CENTRE REGION.
FINANCING: MINTP Budget: -ROAD Fund Line, 2020 Financial Year et Seq.
To be opened only at the tender-evaluation session.”**

Le MINISTRE

NB : La correction du nom de la rivière Mebolo doit être pris en compte dans tout le Dossier d'Appel d'Offres.
NGANOU DJOUMESSI Emmanuel

Le reste sans changement. /-

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

COMMUNIQUE N° 1662 C/MINTP/SG/DCT/CAO/IE2/NS/2020 DU 27/11/2020 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE LA CONSULTATION SUIVANT AUTORISATION DE GRÉ À GRÉ N° 002774/L/PRC/MINMAP/SG/ DGMI/DMTR/CEA5/ EECA DU 30/06/2020 ET N° 004754/L/PRC/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/EECA DU 08 OCTOBRE 2020 POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN/RÉFECTION DE CERTAINS OUVRAGES D'ART SUR L'ENSEMBLE DU RÉSEAU ROUTIER NATIONAL. (PROGRAMME ANNUEL 2020).FINANCEMENT: BUDGET DU MINTP, LIGNE FONDS ROUTIER, EXERCICES 2020 ET SUIVANTS.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Ministre des Travaux Publics communique :

Conformément aux dispositions du Dossier de Consultation suivant autorisation de gré à gré N°002774/L/PRC/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/CEA5/EECA du 30/06/2020 et N° 004754/L/PRC/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/EECA du 08 octobre 2020 pour l'exécution des travaux d'entretien/réfection de certains ouvrages d'art sur l'ensemble du Réseau Routier National. (Programme annuel 2020), le résultat de ladite Consultation se présente comme suit :

SOUSSIONNAIRES RETENUS								
N° Lots	Type d'interventions	Régions	Ouvrages/ Tronçons/ Rivières	Portée Longueur (ml)	Noms et Adresses des Soumissionnaires	Montants TTC corrigés en FCFA	Montants TTC corrigés en lettre et en FCFA	Délai
2-NO/20	Travaux d'entretien d'ouvrage d'art	NORD	Dalot au Pk 17 + 500 sur la route Tcholliré - Campement Bulle Noire Banda	7	INFRUCTUEUX	-----	-----	03 mois
9-LT/20		LITTO-RAL	Pont au Pk 19 + 625 sur la route Massock - Kopongo	8	STE REGYR SARL B.P. : 301 EDEA Tél. : 698 992 935	24 992 080	Vingt-uaatre millions neuf cent quatre-vingt-douze mille quatre vingt	
18-SW/20		SUD-OUEST	Pont au Pk 9 + 500 sur la route Ekondo Titi - Mbongue	6	INFRUCTUEUX	-----	-----	
19-SW/20		SUD-OUEST	Pont sur la rivière Moriba au Pk 5 + 600 sur la route Mundemba - Toko	10	FORECAM SARL. P.O. BOX: 43 TIKO Tél. : 675 000 459	65 790 458	Soixante-cinq millions sept cent quatre-vingt-dix mille quatre cinquante huit	

SOUSSIONNAIRES NON RETENUS		
N°	Soumissionnaires	Motifs d'élimination
1	CAMEROON CONTRACTORS P.O.: BOX: 361 KUMBA	Absence d'un conducteur des travaux.
2	NAKUM'S ENTERPRISE P.O: BOX: 315 BUEA Tél. : 677 961 503	Dossier administratif non conforme

Les entreprises attributaires sont invitées à se présenter dès publication du présent communiqué à la Direction des Contrats du Ministère des Travaux Publics pour la souscription de leurs projets de Marché.

Les soumissionnaires ayant postulés pour la consultation ci-dessus mentionné et qui n'ont pas été retenus peuvent passer sous quinzaine retirer leurs offres à la Direction des Contrats du Ministère des Travaux Publics. Passé ce délai, ces offres seront détruites.

Le présent communiqué sera enregistré et publié partout où besoin sera.

YAOUNDE le 27 Novembre 2020

Le MINISTRE

NGANOU DJOUMESSI Emmanuel

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

COMMUNIQUE RADIO/PRESSE N° 1788/CRP/MINTP/SG/DCT/CAO/IE2/2020 RELATIF À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 114/AAONO /MINTP/CIPM-TERI/2020 DU 17/11/2020, EN PROCÉDURE D'URGENCE, POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DU PONT DE 12 ML SUR LA RIVIÈRE MEBOLO AU VILLAGE NKAMBA AU PK 68 DE LA ROUTE RÉGIONALE R0111, EBONGO (INTER N 10) – WASSA BABOUTE – EKANG – NLONG – MENGUEME-SI - EKWA (INTER N 10), SECTION EKWA (INTER N 10) – MEBOLA ASSI – MENGUEMES SI DANS LE DÉPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU, RÉGION DU CENTRE.FINANCEMENT : BUDGET DU MINTP- LIGNE FONDS ROUTIER-EXERCICES 2020 ET SUIVANTS.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Ministre des Travaux Publics a l'honneur de porter à la connaissance des soumissionnaires concernés par l'Appel d'Offres sus-cité que, le Dossier d'Appel d'Offres a subi des aménagements.

Lesdits soumissionnaires sont invités à passer retirer l'additif N° 1 y relatif, au Ministère des Travaux Publics, Direction des Contrats, Cellule des Appels d'Offres, située au 2^{ème} étage du nouveau bâtiment R+3 abritant certains Services Centraux du Ministère des Travaux Publics, logée dans l'enceinte de la Délégation Régionale des Travaux Publics du Centre, Porte 210.

Par ailleurs, les date et heures de dépôt et d'ouverture des offres restent sans changement.

YAOUNDE le 10 Décembre 2020

Le **MINISTRE**

NGANOU DJOUMESSI Emmanuel

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

COMMUNIQUE N° 1768 C/MINTP/SG/DCT/CAO/NS/2020 DU 08/12/2020 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF A LA CONSULTATION DE GRÉ À GRÉ POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE DÉMONTAGE, TRANSFERT ET RECONSTRUCTION DU BAC DE L'ENFANCE À NCHIA-YANG, DANS L'ARRONDISSEMENT DE DEUK, DÉPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, RÉGION DU CENTRE.FINANCEMENT: BUDGET DU MINEPAT, EXERCICES 2020. ET SUIVANTS IMPUTATION : 94 709 05 11 0000 2284.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Ministre des Travaux Publics communique :

Conformément aux dispositions de la Consultation de gré à gré pour l'exécution de Démontage, transfert et reconstruction du Bac de l'Enfance à NCHIA-YANG, dans l'arrondissement de DEUK, département du MBAM et INOUBOU, Région du Centre., le résultat de ladite Consultation se présente comme suit :

SOUSSIONNAIRE RETENU							
Lot	Désignation de la prestation	Nom et Adresse de l'entreprise retenue	Région	Département	Montant TTC lu lors de l'ouverture des plis en FCFA	Montant TTC Corrigé en chiffre (en FCFA)	Observations
Unique	Réhabilitation du Bac de l'Enfance à NCHIA-YANG dans l'arrondissement de DEUK	ETS NOHA SERVICES BP : 727 Bertoua, Tél : 696 019 262, 675 166 700	Centre	Mbam et Inoubou	232 998 187	232 988 146	Délai d'exécution 02 mois. Offre financière la moins-disante

SOUSSIONNAIRE NON RETENU		
N°	Soumissionnaire	Motifs d'élimination
1	ETS FRATEN SERVICES DISTRBUTIONS AND TP	Offre financière non moins disante.

Le mandataire de l'entreprise attributaire est invité à se présenter dès publication du présent communiqué à la Direction des Contrats du Ministère des Travaux Publics pour la souscription de son projet de Marché.

Le soumissionnaire ayant postulé à la consultation ci-dessus mentionné et qui n'a pas été retenu peut passer sous quinzaine retirer ses offres à la Direction des Contrats du Ministère des Travaux Publics. Passé ce délai, ces offres seront détruites.

Le présent communiqué sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera.

YAOUNDE le 8 Décembre 2020

Le MINISTRE

NGANOU DJOUMESSI Emmanuel

COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA

COMMUNIQUE N°035/CUD/SG/DSGP/SDPMAP/2020 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 015/AONO/CUD/CIPM/2020 DU 26 SEPTEMBRE 2020 POUR LES TRAVAUX D'ENTRETIEN DES FEUX TRICOLORES DANS LA VILLE DE DOUALA. FINANCEMENT : BUDGET CUD – EXERCICES 2020

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Maire de la Ville de Douala (CUD), Autorité Contractante, communique :

L'entreprise ci-après désignée est, par Décision N°025/D/CUD/SG/DSGP/SDPMAP/2020 du 30/11/2020, déclarée attributaire des Lots n°s 1 & 2 relatifs à l'Appel d'Offres susmentionné pour les montants et délais ci-après :

Lots	Soumissionnaire	Montant (FCFA TTC)	Délai (en Mois)
1	NOUDICAM PLUS SARL <i>B.P. : 15190 Douala-Cameroun, Tél. : (237) 233 42 82 62 699 68 36 16</i>	81 999 604	12
2	INFRUCTUEUX		
3	NOUDICAM PLUS SARL <i>B.P. : 15190 Douala-Cameroun, Tél. : (237) 233 42 82 62 699 68 36 16</i>	70 320 813	12

Ledit soumissionnaire est invité à se présenter à la Direction des Services Généraux et du Patrimoine /Sous -Direction de la Passation des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, à la voirie Municipale sise au 620 de la Rue du Gouverneur CARRAS, de Bonanjo, dans un délai de **sept (07) jours** à compter de la date de publication du présent communiqué, en vue de la souscription de son marché.

Passé ce délai, l'Autorité Contractante se réserve le droit d'annuler l'attribution.

Par ailleurs, tient lieu de « main – levée » de la caution de soumission pour les offres non-retenues

DOUALA le 30 Novembre 2020

Le MAIRE

MBASSA NDINE Roger



MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

DECISION ? 117 D/MINTP/SG/DCT/CAO/IE2/NS/2020 DU 27/11/2020 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À LA CONSULTATION DE GRÉ À GRÉ SUIVANT AUTORISATION N° 002774/L/PRC/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/CEA5/EECA DU 30/06/2020 ET N° 004754/L/PRC/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/EECA DU 8 OCTOBRE 2020 POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN/RÉFECTION DE CERTAINS OUVRAGES D'ART SUR L'ENSEMBLE DU RÉSEAU ROUTIER NATIONAL. (PROGRAMME ANNUEL 2020).FINANCEMENT: BUDGET DU MINTP-LIGNE FONDS ROUTIER-EXERCICES 2020.ET SUIVANTS.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Ministre des Travaux Publics, Maître d'Ouvrage,

Vu la Constitution ;

Vu la Loi n°2019/023 du 24 décembre 2019 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2020 ;

Vu l'ordonnance n° 2020/001 du 03 juin 2020 modifiant et complétant certaines dispositions de la loi n° 2019/023 du 24 décembre 2019 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2020 ;

Vu le Décret n° 2001/048 du 23 février 2001, portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ;

Vu le Décret n° 2008/376 du 12 Novembre 2008 portant organisation administrative de la République du Cameroun ;

Vu le Décret N°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu le Décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Vu le Décret n° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics;

Vu le Décret n° 2018/461 du 07 Août 2018 portant organisation du Ministère des Travaux Publics ;

Vu le Décret n°2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement;

Vu l'Arrêté N°00000241/A/MINMAP du 18 juillet 2018 portant création des Commissions Internes de Passation des Marchés auprès du Ministère des Travaux Publics ;

Vu l'Arrêté N° 0271/MINMAP/CAB du 27 Septembre 2018 instituant et organisant les modalités de rémunération et de paiement basés sur la performance de certains acteurs du système des Marchés Publics ;

Vu la Décision N°00000432/CAB/MINMAP/ du 18 juin 2019 portant nomination des Présidents des Commissions Internes de Passation des Marchés Publics placées auprès des Départements Ministériels;

Vu la Décision N°154/D/MINTP/CAB du 16 juillet 2019 portant constatation de la composition des Commissions Internes et Spéciales de Passation des Marchés Publics auprès du Ministère des Travaux Publics

Vu la Circulaire N°00008349/C/MINFI du 30 décembre 2019 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au su

au contrôle de l'exécution du Budget de l'Etat et des autres entités publiques pour l'Exercice 2020 ;

Vu

La Lettre N° 00774/L/PRC/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/EECA du 08 Octobre 2020 du Ministre Délégué à la Présidence de la République Chargé des Marchés Publics.

Vu La lettre N° 004754/L/PRC/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/EECA du 08 Octobre 2020 du Ministre Délégué à la Présidence de la République Chargé des Marchés Publics;

Vu Le Dossier de Consultation suivant autorisation de gré à gré N°002774/L/PRC/MINMAP/SG/ DGMI/DMTR/CEA5/EECA du 30/06/2020 pour l'exécution des travaux d'entretien/réfection de certains ouvrages d'art sur l'ensemble du Réseau Routier National (Programme annuel 2020) ;

Vu Les offres des soumissionnaires ;

Vu Le Rapport d'analyse des Dossiers Administratifs, des offres techniques et financières ;

DECIDE:

Article 1: Les entreprises dont les noms suivent sont retenues pour l'exécution des travaux d'entretien/réfection de certains ouvrages d'art sur l'ensemble du Réseau Routier National. :

SOUSSIONNAIRES RETENUS								
N° Lots	Type d'interventions	Régions	Ouvrages/ Tronçons/ Rivières	Portée longueur (ml)	Noms et Adresses des Soumissionnaires	Montants TTC corrigés en FCFA	Montants TTC corrigés en lettre et en FCFA	D
2-NO/20	Travaux d'entretien	NORD	Dalot au Pk 17 + 500 sur la route Tcholliré - Campement Bulle Noire Banda	7	INFRUCTUEUX	-----	-----	03
9-LT/20	d'ouvrage d'art	LITTO-RAL	Pont au Pk 19 + 625 sur la route Massock - Kopongo	8	STE REGYR SARL B.P. : 301 EDEA Tél. : 698 992 935	24 992 080	Vingt-quatre millions neuf cent quatre-vingt-douze mille quatre vingt	
18-SW/20		SUD-OUEST	Pont au Pk 9 + 500 sur la route Ekondo Titi - Mbongue	6	INFRUCTUEUX	-----	-----	
19-SW/20		SUD-OUEST	Pont sur la rivière Moriba au Pk 5 + 600 sur la route Mundemba – Toko	10	FORECAM SARL P.O. BOX: 43 TIKO Tél. : 675 000 459	65 790 458	Soixante-cinq millions sept cent quatre-vingt-dix mille quatre cinquante huit	

Article 2 : Lesdites entreprises sont invitées à se présenter dès publication de la présente décision à la Direction des Contrats du Ministère des Travaux Publics pour la souscription de leurs projets de Marché.

Article 3 : Les soumissionnaires ayant postulé pour la consultation ci-dessus mentionné et qui n'ont pas été retenus peuvent passer sous quinzaine retirer leurs offres à la Direction des Contrats du Ministère des Travaux Publics. Passé ce délai, ces offres seront détruites.

Article 4 : La présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera.

PRÉFECTURE DU MOUNGO

DECISION N°008/D/C.16/SP/2019 DU 14/10/2020 PORTANT PUBLICATION DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°008/AONO/C.16/MINTP/CDPM/2020 DU 22 SEPTEMBRE 2020 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA DELEGATION DEPARTEMENTALE DES TRAVAUX PUBLICS DU MOUNGO, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE PREFET DU DEPARTEMENT DU MOUNGO,

Vu la Constitution ;

Vu le Décret n°20081376 du 12 novembre 2008 portant Organisation Administrative de la République du Cameroun ;

Vu le Décret n°2008/377 du 12 novembre 2008 fixant les attributions des chefs de Circonscriptions Administratives et portant organisation et fonctionnement de leurs services ;

Vu le Décret n°2018/366 du 20 juillet 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le Décret n°2019/536 du 07 octobre 2019 portant nomination des Préfets ;

Vu le Décret N° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Considérant la Circulaire N° 001/CAB/PR du 19 Juin 2012 relative à la Passation et au Contrôle de l'exécution des Marchés Publics ;

Considérant La Circulaire N°00008349/C/MINFI du 30 Décembre 2019 Portant instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'État et des Autres Entités Publiques pour l'exercice 2020 ;

Considérant l'AVIS D'APPEL D'OFFRES N° _08 /AONO/C.16/CDPM/2020 du 22 septembre 2020. relatif aux travaux de Réhabilitation de la Délégation Départementale des Travaux Publics du Moungo, Département du Moungo, Région du Littoral ;

Considérant le procès-verbal de proposition d'attribution de la CDPM du 13 Octobre 2020.

DECIDE

Article 1er : **L'ETS ZAIN GLOBAL COMPAGY Ltd, B.P : 201 Bamenda, Tél : 677 97 05 69** ; a été retenu comme adjudicataire de l'AVIS D'APPEL D'OFFRES N° 08/AONO/C.16/CDPM/2020 du 22 septembre 2020, relatif aux travaux de Réhabilitation de la Délégation des Travaux Publics du Moungo, Département du Moungo, Région du Littoral, pour un montant TTC de **S oixante Neuf Millions Neuf Cent Quatre Vingt Dix Huit Mille Sept Cent Quarante Deux (69.998.742) FCFA** et pour un délai d'exécution de quatre-vingt dix (90) jours calendaires.

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin.

NKONGSAMBA le 14 Octobre 2020

Le MAIRE

YVES BERTRAND NOEL NDJANA

COMMUNE DE NKONGSAMBA 1ER

DECISION MUNICIPALE N°13/DM/CAN 1ER/SG/ST/2020 PORTANT ATTRIBUTION POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA VOIRIE REVETUE DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE NKONGSAMBA 1ER : TRONCON DE LA ROUTE CARREFOUR JEAN SA'A-CARREFOUR QUARTIER 6 DANS LA COMMUNE DE NKONGSAMBA 1ER, ARRONDISSEMENT DE NKONGSAMBA 1ER, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune d'arrondissement de NKONGSAMBA 1er

Vu La constitution

Vu La Loi n° 2019/024 du 24 Décembre 2019 portant code des collectivités territoriales décentralisées ;

Vu Le décret N° 2007/117 du 24 avril 2007 portant création de la Commune d'Arrondissement de Nkongsamba 1er ;

Vu Le décret N° 77/91 du 25 mars 1977 déterminant les pouvoirs de tutelle sur les Communes, syndicats de Communes et établissements ;

Vu Le Décret N°77/203 du 29 Juin 1977 déterminant les communes et leur ressort territorial ;

Vu Le Décret n° 2019/536 du 07 Octobre 2019 portant nomination de Monsieur NDJANA Yves Bertrand Noël au poste de Préfet ;

Vu Le Décret n°2012/074 du 08 Mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des commissions de passation des Marchés Publics ;

Vu Le Décret n° 2012/075 du 08 Mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics

Vu Le Décret n° 2012/076 du 08 Mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret n° 2001/048 du 23 Février 2001 ;

Vu Le Décret N°2018/366 du 20 Juin 2018 portant code des Marchés Publics ;

Vu L'Arrêté n° 000209/A/MINDDEVEL du 05 Mars 2020 constatant l'élection du Maire et des Adjoint au Maire à l'issue du scrutin ;

Vu L'avis d'appel d'offre N°13/AONO/ CAN 1er/CDPM/2020 du 01/09/2020 ;

Considérant les prévisions budgétaires de l'exercice 2020.

Article 1er : L'entreprise soumissionnaire ci-dessous est déclarée adjudicataire de la commande relative à la DAO ci-dessus :

Lot unique	Entrepreneur
<p align="center">TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA VOIRIE REVETUE DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE NKONGSAMBA 1er : TRONCON DE LA ROUTE CARREFOUR JEAN SA'A-CARREFOUR QUARTIER 6DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE NKONGSAMBA I,</p>	<p align="center">ROUTIER</p> <p align="center">B.P. : 121</p> <p align="center">Tel. : (+237) 97 23 33 33</p>

Article 2 : L'intéressé est prié de prendre attache avec la Commune pour L'établissement de la Lettre Commande y afférente.

Article 3 : les entreprises n'ayant pas été retenues sont priées de retirer leurs Offres sous huitaine faute de quoi celles-ci seront considérées comme nulles et non avenues.

Article 4 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /

NKONGSAMBA le 15 Octobre 2020

Le MAIRE

EL HADJ OUMAROU

COMMUNE DE NKONGSAMBA 1ER

DECISION MUNICIPALE N°14/DM/CAN 1ER/SG/ST/2020 PORTANT ATTRIBUTION POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PONT DEFINITIF SUR LA RIVIERE CITE VERTE -8 BIS A LA CITE VERTE BLOC 09 DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE NKONGSAMBA 1ER, ARRONDISSEMENT DE NKONGSAMBA 1ER, DEPARTEMENT. DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune d'arrondissement de NKONGSAMBA 1er

Vu La constitution

Vu La Loi n° 2019/024 du 24 Décembre 2019 portant code des collectivités territoriales décentralisées ;

Vu Le décret N° 2007/117 du 24 avril 2007 portant création de la Commune d'Arrondissement de Nkongsamba 1er ;

Vu Le décret N° 77/91 du 25 mars 1977 déterminant les pouvoirs de tutelle sur les Communes, syndicats de Communes et établissements ;

Vu Le Décret N°77/203 du 29 Juin 1977 déterminant les communes et leur ressort territorial ;

Vu Le Décret n° 2019/536 du 07 Octobre 2019 portant nomination de Monsieur NDJANA Yves Bertrand Noël au poste de Préfet ;

Vu Le Décret n°2012/074 du 08 Mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des commissions de passation des Marchés Publics ;

Vu Le Décret n° 2012/075 du 08 Mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics

Vu Le Décret n° 2012/076 du 08 Mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret n° 2001/048 du 23 Février 2001 ;

Vu Le Décret N°2018/366 du 20 Juin 2018 portant code des Marchés Publics ;

Vu L'Arrêté n° 000209/A/MINDDEVEL du 05 Mars 2020 constatant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire à l'issue du scrutin ;

Vu L'avis d'appel d'offre N°14/AONO/ CAN 1er/CDPM/2020 du 01/09/2020 ;

Considérant les prévisions budgétaires de l'exercice 2020.

DEC

Article 1er : L'entreprise soumissionnaire ci-dessous est déclarée adjudicataire de la commande relative à la DAO ci-dessus :

Lot unique	Entrepreneur
<p>TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PONT DEFINITIF SUR LA RIVIERE CITE VERTE -8 BIS A LA CITE VERTE BLOC 09 LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE NKONGSAMBA I,</p>	<p>Ets TATCHO BP 33 MBOUDA 699 62 38</p>

Article 2 : L'intéressé est prié de prendre attache avec la Commune pour L'établissement de la Lettre Commande y afférente.

Article 3 : les entreprises n'ayant pas été retenues sont priées de retirer leurs Offres sous huitaine faute de quoi celles-ci seront considérées comme nulles et non avenues.

Article 4 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /

NKONGSAMBA le 15 Octobre 2020

Le MAIRE

EL HADJ OUMAROU

COMMUNE DE NKONGSAMBA 1ER

DECISION MUNICIPALE N°16/DM/CAN 1ER/SG/ST/2020 PORTANT ATTRIBUTION OUR LA MAITRISE D'ŒUVRE DES TRAVAUX DE REHABILITATION DU TRONCON DE LA ROUTE CARREFOUR BOITE DE BOULOGNE - EKANG MBENG - NGALMOA ET DE LA CONSTRUCTION D'UN PONT DEFINITIF SUR LA RIVIERE CITE VERTE -8 BIS A LA CITE VERTE BLOC 09DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE NKONGSAMBA 1ER, ARRONDISSEMENT DE NKONGSAMBA LER, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune d'arrondissement de NKONGSAMBA 1er

Vu La constitution

Vu La Loi n° 2019/024 du 24 Décembre 2019 portant code des collectivités territoriales décentralisées ;

Vu Le décret N° 2007/117 du 24 avril 2007 portant création de la Commune d'Arrondissement de Nkongsamba 1er ;

Vu Le décret N° 77/91 du 25 mars 1977 déterminant les pouvoirs de tutelle sur les Communes, syndicats de Communes et établis

Vu Le Décret N°77/203 du 29 Juin 1977 déterminant les communes et leur ressort territorial ;

Vu Le Décret n° 2019/536 du 07 Octobre 2019 portant nomination de Monsieur NDJANA Yves Bertrand Noël au poste de Préfet

Vu Le Décret n°2012/074 du 08 Mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des commissions de passation des M

Vu Le Décret n° 2012/075 du 08 Mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics

Vu Le Décret n° 2012/076 du 08 Mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret n° 2001/048 du 23 Février p

Vu Le Décret N°2018/366 du 20 Juin 2018 portant code des Marchés Publics ;

Vu L'Arrêté n° 000209/A/MINDDEVEL du 05 Mars 2020 constatant l'élection du Maire et des Adjointes au Maire à l'issue du scrutin

Vu L'avis d'appel d'offre N°16/AONO/ CAN 1er/CDPM/2020 du 01/09/2020 ;

Considérant les prévisions budgétaires de l'exercice 2020.

Article 1er : L'entreprise soumissionnaire ci-dessous est déclarée adjudicataire de la commande relative à la DAO ci-dessus :

Lot unique	
MAITRISE D'ŒUVRE DES TRAVAUX DE REHABILITATION DU TRONCON DE LA ROUTE CARREFOUR BOITE DE BOULOGNE - EKANG MBENG - NGALMOA ET DE LA CONSTRUCTION D'UN PONT DEFINITIF SUR LA RIVIERE CITE VERTE -8 BIS A LA CITE VERTE BLOC 09LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE NKONGSAMBA I,	BECOR

Article 2 : L'intéressé est prié de prendre attache avec la Commune pour L'établissement de la Lettre Commande y afférente.

Article 3 : les entreprises n'ayant pas été retenues sont priées de retirer leurs Offres sous huitaine faute de quoi celles-ci seront o

Article 4 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /

COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA

DECISION N°025/D/CUD/SG/DSGP/SDPMAP/2020 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 015/AONO/CUD/CIPM/2020 DU 26 SEPTEMBRE 2020 POUR LES TRAVAUX D'ENTRETIEN DES FEUX TRICOLORES DANS LA VILLE DE DOUALA.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Maire de la Ville de Douala,

Autorité Contractante,

Vu la Constitution ;

Vu La Loi n° 2019/023 du 24 décembre 2019 portant loi de Finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2020 ;

Vu La Loi n° 2019/024 du 24 décembre 2019 portant code Général des collectivités territoriales décentralisées ;

Vu le Décret n° 87/1366 du 24 septembre 1987 portant création de la Communauté Urbaine de Douala ;

Vu le Décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (et ses différents textes d'application) modifié et complété par le Décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 ;

Vu le Décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu l'Arrêté n° 0204/A/MINMAP du 03 juillet 2018 portant création des Commissions internes de passation des marchés auprès des Communautés Urbaines, Communes et Communes d'Arrondissement ;

Vu L'Arrêté n° 000152/A/MINDDEVEL du 05 Mars 2020 constatant l'élection de Monsieur

MBASSA NDINE Roger, Maire de la Ville de Douala, à l'issue du scrutin municipal du 09 Février 2020 dans la Communauté Urbaine de Douala, Département du Wouri, Région du Littoral ;

Vu La Circulaire n° 00008349/C/MINFI du 30 Décembre 2019 portant instructions relatives à l'exécution, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat, des Etablissements Publics Administratifs, des collectivités territoriales et des autres organismes subventionnés pour l'exercice 2020 ;

Considérant l'Appel d'Offres National Ouvert n° 015/AONR/CUD/CIPM/2020 du 26 Septembre 2020 pour les travaux d'entretien des feux tricolores dans la Ville de Douala;

Considérant le procès-verbal de la séance du 25 Novembre 2020 de la Commission Interne de Passation des Marchés de la Communauté Urbaine de Douala ;

Considérant le rapport d'analyse des offres administratives techniques et financières du 27 Novembre 2020 de la sous-commission d'analyse des Offres ;

Considérant la proposition d'attribution N° 037/EMH/EML/CIPM/CUD/2020 du 27 Novembre 2020 ;

Considérant le Communiqué de la Publication des résultats de l'Appel d'Offres susvisé ;

DECIDE:

Article 1^{er}: L'entreprise **NOUDICAM PLUS SARL** est déclarée attributaire des Lots n^{os} 1 & 2 des marchés suivants :

Lots	Soumissionnaire	Montant (FCFA TTC)	Délai (en Mois)
1	NOUDICAM PLUS SARL <i>B.P. : 15190 Douala-Cameroun, Tél. : (237) 233 42 82 62 699 68 36 16</i>	81 999 604	12
2	INFRUCTUEUX		
3	NOUDICAM PLUS SARL <i>B.P. : 15190 Douala-Cameroun, Tél. : (237) 233 42 82 62 699 68 36 16</i>	70 320 813	12

Article 2 : La présente Décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera./-

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

DECISION ? 372/D/MINTP/SG/DCT/CAO/NS/2020 DU 08/12/2020 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À LA CONSULTATION DE GRÉ À GRÉ SUIVANT AUTORISATION POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE DÉMONTAGE, TRANSFERT ET RECONSTRUCTION DU BAC DE L'ENFANCE À NCHIA-YANG, DANS L'ARRONDISSEMENT DE DEUK, DÉPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, RÉGION DU CENTRE.FINANCEMENT: BUDGET DU MINEPAT, EXERCICES 2020.ET SUIVANTS. IMPUTATION : 94 709 05 11 0000 2284.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Ministre des Travaux Publics, Maître d'Ouvrage,

Vu la Constitution ;

Vu la Loi n°2019/023 du 24 décembre 2019 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2020 ;

Vu l'ordonnance n° 2020/001 du 03 juin 2020 modifiant et complétant certaines dispositions de la loi n° 2019/023 du 24 décembre 2019 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2020 ;

Vu le Décret n° 2001/048 du 23 février 2001, portant organisation et fonctionnement de l'Agence de

Régulation des Marchés Publics (ARMP) ;

Vu le Décret n° 2008/376 du 12 Novembre 2008 portant organisation administrative de la République du Cameroun ;

Vu le Décret N°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu le Décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n°

2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de

Régulation des Marchés Publics ;

Vu le Décret n° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics;

Vu le Décret n° 2018/461 du 07 Août 2018 portant organisation du Ministère des Travaux Publics ;

Vu le Décret n°2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement;

Vu l'Arrêté N°00000241/A/MINMAP du 18 juillet 2018 portant création des Commissions Internes de Passation des Marchés auprès du Ministère des Travaux Publics ;

Vu l'Arrêté N° 0271/MINMAP/CAB du 27 Septembre 2018 instituant et organisant les modalités de rémunération et de paiement basés sur la performance de certains acteurs du système des Marchés Publics ;

Vu la Décision N°00000432/CAB/MINMAP/ du 18 juin 2019 portant nomination des Présidents des Commissions

Internes de Passation des Marchés Publics placées auprès des Départements Ministériels;

Vu la Décision N°154/D/MINTP/CAB du 16 juillet 2019 portant constatation de la composition des Commissions Internes et Spéciale de Passation des Marchés Publics auprès du Ministère des Travaux Publics

Vu la Circulaire N°00008349/C/MINFI du 30 décembre 2019 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du Budget de l'Etat et des autres entités publiques pour l'Exercice 2020 ;

Vu la Lettre N°006418/L/MINMAP/SG/DGMI/DMAI/Nmg du 23 novembre 2020 du Ministre Délégué à la Présidence de la République chargé des Marchés Publics accordant l'autorisation de gré à gré ;

Vu le Dossier de Consultation de gré à gré pour l'exécution des travaux de démontage, transfert et reconstruction du Bac de l'Enfance à NCHIA-YANG, dans l'arrondissement de DEUK, département du MBAM et INOUBOU, Région du Centre. ;

Vu les offres des soumissionnaires ;

Vu le Rapport d'analyse des Dossiers Administratifs, des offres techniques et financières ;

DECIDE:

Article 1 : L'entreprise dont le nom suit est retenue pour l'exécution des travaux de démontage, transfert et reconstruction du Bac de l'Enfance à NCHIA-YANG, dans l'arrondissement de DEUK, département du MBAM et INOUBOU, Région du Centre) :

SOUSSIONNAIRE RETENU							
Lot	Désignation de la prestation	Nom et Adresse de l'entreprise retenue	Région	Département	Montant TTC Corrigé en chiffre (en FCFA)	Montant en lettre TTC corrigé en FCFA	Observations
Unique	Réhabilitation du Bac de l'Enfance à NCHIA-YANG dans l'arrondissement de DEUK	ETS NOHA SERVICES BP : 727 Bertoua, Tél : 696 019 262, 675 166 700	Centre	Mbam et Inoubou	232 998 187	Deux cent trente-deux millions neuf cent quatre-vingt-huit mille cent quarante six	02 mois.

Article 2 : Le mandataire de l'entreprise attributaire est invité à se présenter à la Direction des Contrats du Ministère des Travaux Publics, pour la souscription de son projet de marché.

YAOUNDE le 8 Décembre 2020

Article 3 : Le soumissionnaire ayant postulé à la consultation ci-dessus mentionné et qui n'a pas été retenu peut passer sous quinzaine retirer ses offres à la Direction des Contrats du Ministère des Travaux Publics. Passé ce délai, ces offres seront détruites.

Le MINISTRE

NGANOU DJOUMESSI Emmanuel

Article 4 : La présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera.

COMMUNE DE NKONGSAMBA 1ER

DECISION MUNICIPALE N°15/DM/CAN 1ER/SG/ST/2020 DECLARANT INFRUCTUEUX L'APPEL D'OFFRES N°015/AONO/ CAN LER/CDPM/2020 DU 01/09/2020 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DU TRONCON DE LA ROUTE CARREFOUR BOITE DE BOULOGNE EKANG MBENG - NGALMOA DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE NKONGSAMBA L'ARRONDISSEMENT DE NKONGSAMBA LER, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune d'arrondissement de NKONGSAMBA 1er :

Vu La constitution

Vu La Loi n° 2019/024 du 24 Décembre 2019 portant code des collectivités territoriales décentralisées ;

Vu Le décret N° 2007/117 du 24 avril 2007 portant création de la Commune d'Arrondissement de Nkongsamba 1er ;

Vu Le décret N° 77/91 du 25 mars 1977 déterminant les pouvoirs de tutelle sur les Communes, syndicats de Communes et établissements Communaux ;

Vu Le Décret N°77/203 du 29 Juin 1977 déterminant les communes et leur ressort territorial;

Vu Le Décret n° 2019/536 du 07 Octobre 2019 portant nomination de Monsieur NDJANA Yves Bertrand Noël au poste de Préfet du Département du Moungo ;

Vu Le Décret n°2012/074 du 08 Mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des commissions de passation des Marchés Publics, modifié et complété par le Décret n°2013/271 du 05 Août 2013;

Vu Le Décret n° 2012/075 du 08 Mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu Le Décret n° 2012/076 du 08 Mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret n° 2001,048 du 23 Février portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Vu Le Décret N°2018/366 du 20 Juin 2018 portant code des Marchés Publics ;

Vu L'Arrêté n° 000209/A/MINDDEVEL du 05 Mars 2020 constatant l'élection du Maire et des Adjointes au Maire à l'issue du scrutin municipal du 09 février 2020 dans la Commune D'Arrondissement de Nkongsamba 1er, Département du Moungo, Région du Littoral ;

Vu L'avis d'appel d'offres N°015/AONO/ CAN 1er/CDPM/2020 du 01/09/2020:

Considérant les prévisions budgétaires de l'exercice 2020.

DECIDE :

Article 1er : l'appel d'offres N°015/AONO/ CAN 1er/CDPM/2020 du 01/09/2020 pour les travaux de réhabilitation du tronçon de la route carrefour Boite de Boulogne - Ekang Mbeng- Ngalmoa dans la Commune d'Arrondissement de Nkongsamba 1er (en procédure d'urgence) est déclaré infructueux.

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /

NKONGSAMBA le 15 Octobre 2020

Le MAIRE

EL HADJ OUMAROU

PUBLICITÉ

Service e-JDM JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Personne Morale

Société :

Secteur d'activité :

Représentant

Civilité : Mme Mr

ou

Nom :

Point Focal

Prénom :

Fonction :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Personne Physique

Civilité : Mme Mr

Nom :

Prénom :

Profession :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Localisation

Pays : Ville :

Adresse (**) : B.P. :

Tél. (*) : Fax :

E-mail (*) :

Site web :

Option d'Abonnement

- Annuel 49.000 FCFA TTC
- Semestriel 25.000 FCFA TTC
- Trimestriel 15.000 FCFA TTC
- Mensuel 10.000 FCFA TTC

Moyen de paiement

Par virement ou versement dans les comptes ci-dessous :

BICEC : Compte n° 97568660005/16
Banque Atlantique : Compte n° 9510173000510
SCB-Cameroun : Compte n° 9000019311691
EXPRESS UNION : Compte n° 1190008943026
CCEC-SA : Compte n° 100-017265-314-30

Le service est activé dès réception à l'adresse billing@armp.cm, d'une copie du reçu de paiement de frais d'abonnement.

Tout paiement sera automatiquement précédé par une facture.

Pour toute assistance, veuillez nous envoyer un courriel à l'adresse support@armp.cm

(*) séparez les données multiples par les virgules.

(**) quartier, rue, etc....

LE JOURNAL DES MARCHÉS PUBLICS ELECTRONIQUE (e-JDM)



Contenu Riche

- Avis d'appel d'offres lancés
- Attributions effectuées
- Communiqués publiés

Cibles Variées

- Opérateurs économiques
- Investisseurs
- Partenaires Techniques et Financiers
- Administrations publiques et municipales

Exploitation Conviviale

- Recherche multicritères
- Personnalisation de votre JDM
- Accès et consultation faciles sur **Smartphone/ Tablette / PC**

Personnalisable par les Abonnés

- Selon votre secteur d'activité
- Selon votre région d'intérêt et d'attrait
- Selon votre surface financière

 www.armac.com



e-JDM, L'information accessible, l'information crédible, l'information utile...
La meilleure information sur les Marchés Publics !

CONTACTS AGENCE

CONTACTS PROJET



✉ 6604 Yaoundé - Cameroun
☎ 222 20 18 03 / 222 20 00 08 / 222 20 00 09
🖨 222 20 60 43 / 222 20 33 26
✉ infos@armac.com 🌐 www.armac.com

☎ 222 20 49 17
🌐 Internet : pridesoft.armac.com
✉ Email : pridesoft@armac.com